



La Côte d'Ivoire:

vers une transition politique pacifique,
un pays unifié et un avenir prospère

With abridged English version

INSTITUTE FOR



GLOBAL DIALOGUE

Edited by Francis Ikome, Siphamandla Zondi,

IGD DIALOGUE SERIES NO 2

La Côte d'Ivoire: vers une transition politique pacifique, un pays unifié et un avenir prospère

Synthèse et analyses de la table ronde tenu à Grand Bassam,
Côte d'Ivoire, les 9, 10 et 11 novembre 2005

With abridged English version

Edited by Francis Ikome, Siphamandla Zondi,
and Venance Konan



Institute for Global Dialogue
Midrand, South Africa
June 2006

Published in June 2006 by the:
Institute for Global Dialogue
IGD House, Thornhill Office Park
Bekker Street, Vorna Valley
Midrand, South Africa

P O Box 32571, Braamfontein 2017

Tel +27 11 315-1299

Fax +27 11 315-2149

Info@igd.org.za

www.igd.org.za

All rights reserved. The material in this publication may not be reproduced, stored, or transmitted without the prior permission of the publisher. Short extracts may be quoted, provided the source is fully acknowledged.

ISBN 1-919897-89-6

Designed and produced by Acumen Publishing Solutions, Johannesburg

Printed by The Bureau, Johannesburg

Cover: A demonstration in Abidjan, capital of Cote d'Ivoire.

PictureNET Africa / Schalk van Zuydam

Table de matières

L'«Institut for Global Dialogue» (IGD) – bref aperçu	4
A propos du rapport	5
Remerciements	6
A Propos des rédacteurs	6
Introduction	7
Côte d'Ivoire: les défis et douleur d'une transition <i>Professeur Séry Bailly</i>	10
Modèles de transition pour la Cote d'Ivoire <i>Professeur Yacouba Konate</i>	23
Synthèse des interventions des participants	36
Vers un consensus	41
Reflections on the Côte d'Ivoire transition <i>Francis Ikome and Siphamandla Zondi</i>	45
Annexes	55
List des participants et leurs affiliations	55
Programme de la table ronde	56

L'«Institut for Global Dialogue» (IGD) – bref aperçu

L'IGD est une ONG indépendante sud-africaine qui se préoccupe particulièrement des problèmes ayant attiré aux affaires Internationales, et leur implication en Afrique du Sud, en Afrique Australe, et en Afrique en générale.

Fondé en 1994 - année qui coïncide avec la transition démocratique sud africaine-cet institut a acquis beaucoup d'expérience, et a contribué un tant soit peu à la recherche et à l'analyse sur les questions relatives aux affaires internationales. De la même manière que l'Afrique du Sud s'engage de plus en plus dans la sous région, dans le reste de l'Afrique, et dans la communauté internationale, l'IGD a également élargi son champs d'action et augmenté ses ressources afin de se concentrer sur les défis actuels auxquels sont confrontés l'Afrique du Sud, la sous région, et le continent dans un environnement global en perpétuel changement.

L'IGD s'est fixé un objectif dont l'exécution incombe à un comité composé de représentants des secteurs public et privé ainsi que de la société civile. Quoiqu'il mette principalement l'accent sur les relations internationales en général comme domaine d'étude, il examine, identifie, et analyse aussi les problèmes cruciaux auxquelles sont confrontés l'Afrique du Sud, et le continent dans un environnement international dynamique et mercantile, et fait des propositions appropriées en terme de stratégies et d'approches pour résoudre ces problèmes. Sa mission est reconnue comme étant utile et importante par les institutions gouvernementales, les organismes internationales et les sociétés civiles.

L'IGD cherche à renforcer et à enrichir les démocraties naissantes en favorisant la compréhension des problèmes clés relatives aux affaires internationales, particulièrement ceux qui sont en relation avec ses programmes d'Afrique Australe, d'Afrique et du Monde. Son objectif est réalisé, entre autres par la facilitation des débats et du dialogue, l'organisation des forums, la publication des travaux de recherche et d'analyse sur un grand spectre sur les différentes questions y afférentes. Il travaille en étroite collaboration avec un large réseau d'organisations, de chercheurs et d'individus en Afrique du Sud et dans le Monde pour aboutir à un travail de qualité. L'institut publie largement ses recherches et publications, et organise des conférences portes ouvertes sur des questions d'actualité visant à conscientiser le grand public sur les affaires internationales.

A propos du rapport

Ce rapport fait la synthèse des trois jours de dialogue entre acteurs politiques Ivoirien. Il met l'accent sur les points clés des débats au profit des acteurs internes et externes impliqués dans le processus de paix ivoirien. Il s'ouvre par une introduction qui souligne les préparatifs de l'organisation de la table ronde; cette introduction est suivie des articles conceptuels présentés par deux intellectuels ivoiriens bien connus –les professeurs Séry Bailly et Yacuba Konate. L'article du professeur Séry Bailly intitulé : «**La Côte d'Ivoire: défis et douleur d'une transition**» présente une intéressante historicité du conflit ivoirien en insistant sur trois dimensions à savoir: les bases et l'évolution de l'économie ivoirienne; l'évolution et la dynamique de la politique ivoirienne; et la crise de nationalité en Côte d'Ivoire. Le deuxième article du professeur Yacuba Konate intitulé : «**Les Modèles de transitions pour la Côte d'Ivoire**» quant à lui examine les expériences de transitions sur le continent à base desquelles il essaye de projeter un modèle pour la Côte d'Ivoire. Il commence son argumentation par une analyse des différentes représentations de l'état et des pratiques étatiques, une réflexion sur la nature du pouvoir politique en Afrique contemporaine, étroitement liée à la crise de l'Etat africain.

L'article du professeur Yacuba Konate est suivi d'une synthèse des présentations et des discussions qui ont été faites par les représentants des partis politiques, les organisations de la société civile, les hommes de médias et d'autres participants. Par ailleurs, à la fin de la table ronde, les participants ont proposé une déclaration consensuelle relative à leur interprétation de la transition soutenue par l'ONU en Côte d'Ivoire, ses principaux objectifs et sa mission.

Afin de permettre aux participants anglophones de s'imprégner des questions principales qui ont émergé, nous avons inclus une analyse abrégée en anglais des discussions qui ont été menées pendant la table ronde, laquelle analyse a été faite par les docteurs Francis Ikome et Siphamandla Zondi, chercheurs de l'IGD. Cette analyse est intitulée: «**Reflections on the Cote d'Ivoire transition**». Ce rapport se termine par une annexe qui contient la liste des participants et le programme détaillé de la table ronde.

Remerciements

L'IGD adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette table ronde. À cet égard, nous remercions particulièrement le professeur retraité Pathe Diagne pour avoir non seulement été l'un des personnes ressources de l'IGD pendant les préparatifs de la table ronde, mais également pour avoir été modérateur pendant ladite table ronde. Notre gratitude va également à l'endroit de M. Venance Konan qui a servi à la fois comme modérateur principal pendant la table ronde et comme corédacteur de ce rapport. Dans la même lancée, nous aimerions remercier les professeurs Séry Bially et Yakuba Konate pour avoir présenté les articles conceptuels qui ont orienté les discussions; nous apprécions le rôle qu'a joué Mme Ayouba Chantal qui en collaboration avec les professeurs Pathe et Yakuba ont servi de modérateurs pendant les diverses sessions. Nous apprécions aussi le rôle qu'a joué M. Mdu Bulunga du bureau de la médiation sud-africaine pour avoir facilité les rencontres avec certains principaux acteurs ivoiriens dans l'organisation de la table ronde. Nos remerciements vont surtout à l'endroit de tous les participants représentants des partis politiques, organisations de la société civile et universitaires, pour avoir non seulement accepté de prendre part aux négociations, mais également pour la bonne conduite dont ils ont fait montre pendant le déroulement de la table ronde. Nous ne saurons conclure sans reconnaître les efforts déployés par les responsables et le personnel de l'IGD pour le succès de ladite table ronde.

A Propos des rédacteurs

Dr Francis Ikome est chargé des recherches à IGD, programme Afrique et Afrique Australe

Dr Siphamandla Zondi est le Directeur du programme Afrique et Afrique Australe de l'IGD.

Venance Konan est Journaliste - éditorialiste avec le grand quotidien national ivoirien, Fraternité Martin

Introduction

Au cours de ces dernières années, la dynamique du processus de paix en Côte d'Ivoire a abouti à une impasse. Ce qui a fait craindre un échec définitif du processus et une reprise des hostilités. Parmi les causes de cette impasse, on peut citer pêle-mêle, le contexte historique de la crise, ses facteurs institutionnels, la non implication de la société civile et des opérateurs économiques dans la recherche de solutions, et le dialogue partiel entre les différents protagonistes de la crise. Pour mieux comprendre ces problèmes et stimuler le dialogue tant recherché sur les défis auquel fait face la transition en Côte d'Ivoire et les options de paix durable, un groupe de chercheurs indépendants basés en Afrique du Sud, l'«Institut for Global Dialogue» en abrégé IGD (Institut pour le Dialogue Global) a dépêché deux des ces chercheurs, Dr Francis IKOME et Dr Siphamandla ZONDI, pour une visite exploratoire en Côte d'Ivoire du 23 au 30 septembre 2005 pour s'entretenir avec les universitaires, les représentants des partis politiques, les leaders de la rebellions, les hommes d'affaires et la société civile.

Le but de cette visite était de comprendre les dynamiques du conflit d'Ivoirien et d'évaluer les défis du processus de paix. Quatre questions clés étaient au centre des discussions, à savoir: a) les sources et les causes de la crise, et l'équilibre des forces qui aggravent la crise ou favorisent le processus de paix; b) une évaluation de la médiation externe y compris celle menée par l'Afrique du Sud; c) l'éventuelle trajectoire de la transition pour la paix et une gestion démocratique; et d) une évaluation du degré d'intérêt dont fait montre les acteurs qui voudraient participer à un pourparler facilité afin d'aborder ces questions. Cette visite exploratoire a confirmé que beaucoup sont intéressés au pourparler. Et c'est sur base de cette confirmation que l'IGD a convoqué la table ronde du 9 au 11 novembre 2005 à Grand Bassam (ancien capital politique de la Cote d' Ivoire). Ladite table ronde a regroupé tous les principaux acteurs sensés capable de contribue aux débats sur ces questions. Par ailleurs, ce mémorandum documente et fait la synthèse des principaux points qui ont fait l'objet des discussions pendant la table ronde.

L'atmosphère de la table ronde ainsi que le degré de participation, ont été uniformément positifs et constructifs, vu la complexité (et souvent l'émotivité) de la question à l'ordre du jour et aussi compte tenue des contraintes et des tensions qui prévalaient parmi les acteurs représentés. Les deux exposées présenter par des intellectuels ivoiriens, les Professeurs Séry Bailly et Yakouba Konate ont permis de calmer les tensions, lesquels exposées ont orienté les questions et ont situés le cadre conceptuel des débats. L'article du Professeur Bailly était axé sur l'origine de la crise actuelle. Tandis que celui du Professeur Konate a examiné les différentes transitions africaines y compris celle de l'Afrique du Sud qui peut servir de leçon et peut aussi informer le cas ivoirien.

La table ronde était hautement inclusive des principales tendances politiques et sociales présentes dans le pays. Parmi les partis politiques qui ont été représentés, on peut citer entre autres: le Front Populaire Ivoirien (FPI); le Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI); le Rassemblement des Républicains (RDR); l'Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI); et le Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT). Il est cependant important de noter que le FPI était le plus ancien parti de l'opposition, jusqu'à ce qu'il prenne les rênes du pouvoir lors des élections de 2000. De tendance modérée, le FPI a une orientation socialiste plus penchée vers la réforme démocratique plutôt qu'un changement économique radical. Son bastion le plus fort est situé dans la région ethnique Bété, région du Président Laurent Gbagbo dans le Sud-ouest. Par ailleurs, la région où le PDCI s'est le plus imposé semble être le ressort territorial du groupe ethnique Baoulé dans le centre du pays qui est la région d'origine de Félix Houphouët-Boigny et Henri Konan Bédié. Cependant, le PDCI est bien représenté sur tout le territoire national. En septembre 1994, les anciens membres de l'aile réformiste du PDCI ont formé le RDR qui au départ était un parti non idéologique. Ils espéraient que l'ancien premier ministre Alassane Ouattara conduirait et régnerait lors des élections présidentielles de 1995, mais Ouattara a été par la suite disqualifié par la législation commanditée par Bédié qui avait pour condition la résidence de cinq ans sur le territoire ivoirien. Actuellement, le RDR est sensé le parti le plus populaire dans le Grand Nord islamique.

Certaines personnalités religieuses de la communauté musulmane et chrétienne étaient également présentes (les musulmans constituent 35-40% de la population tandis que les chrétiens en constituent 25-35%). Le mouvement rebelle, Forces Nouvelles (FN), a été représenté par deux personnes, quant aux jeunes patriotes ainsi que les militaires, ils ont également envoyé un représentant chacun. Les journalistes, les intellectuels, les hommes d'affaires et les organisations de la société civile ont aussi pris part à la table ronde. Il est important de souligner que la table ronde a été ouverte par un cadre de la préfecture de Grand Bassam et que, les personnalités du gouvernement, y compris le porte-parole du Parlement, le professeur. Mamadou Coulibaly, qui, après le président Laurent Gbagbo, est réputé être la deuxième personnalité la plus influente du pays ont marqué de leur présence pendant les discussions.

Au début, l'on se posait la question de savoir pourquoi l'IGD, une organisation sud-africaine organisait la table ronde et quelles étaient ses motivations primaires. L'on se demandait s'il s'agissait d'une sorte de tentative voilée pour restaurer l'image et la réputation «ternies» du gouvernement sud-africain, dont le rôle comme médiateur impartial a été compromis compte tenu du fait qu'il a été perçu comme étant trop proche du gouvernement Gbagbo. Il est revenu au Directeur Exécutif de l'IGD d'expliquer les principales raisons qui sous-tendent la diplomatie de l'Afrique du Sud pour la paix en Afrique. Et cela, par rapport aux expériences réussies du Burundi et de la RDC et à la manière dont l'Afrique du Sud, sous un mandat de l'OUA s'était volontairement et honnêtement engagé à relever le défi de négocier la paix en Côte d'Ivoire, ceci en mettant en exergue la réputation de son président et mobilisant les ressources nationales substantielles pour atteindre cet objectif. Notre initiative, a enchaîné le Directeur, est soutenue par l'état d'esprit du gouvernement. Elle vise exclusivement à faciliter le dialogue entre les acteurs et ceux qui en temps normal n'auraient pas

l'occasion de participer à un échange franc et ouvert de points de vues et des perspectives. La table ronde présageait un bon déroulement vu que ces doutes étaient dissipés.

Parmi les points à l'ordre du jour, il y avait les questions suivantes:

- ◆ Existe t'il des facteurs historiques liés aux problèmes actuels auxquels fait face la transition en Côte d'Ivoire?
- ◆ Quels sont les principaux protagonistes internes impliqués dans le conflit ivoirien?
- ◆ Quels sont les principaux protagonistes externes impliqués dans le conflit et quelle influence ont-ils eu sur le conflit (négativement ou/et positivement)?
- ◆ Quel a été l'équilibre des forces dans le processus de paix et quels sont les éléments qui ont milité contre la paix effective en Côte d'Ivoire?
- ◆ Quelle serait l'issue pour aboutir à une solution définitive et durable à la crise ivoirienne ?

La table ronde se déroulée pendant trois jours et a consisté de trois séances qui se déclinaient ainsi:

Premier jour: Séance conceptuelle

Cette séance avait pour objectif de fournir un cadre conceptuel relatif au dialogue sur la transition pour la paix en Côte d'Ivoire en exposant les origines historiques et structurelles de la crise actuelle à laquelle fait face la Côte d'Ivoire. En outre, elle avait pour but d'expliquer les raisons de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le processus de paix en Côte d'Ivoire et le rôle des différents acteurs internes et externes y compris l' Union Africaine, l'Afrique du Sud et la CEDEAO. Cette séance s'inspire de toute la littérature sur la transition et les expériences des leçons tirées des autres pays, spécialement celles qui conviennent pour le cas de la Côte d'Ivoire.

Deuxième jour: Séance interactive

Cette séance était sensée permettre aux principaux acteurs dans la crise en Côte d'Ivoire d'aborder les questions qui seront soulevées au cours des discussions et dans les documents conceptuels. On s'attendait à ce que chaque délégué fournisse les perspectives d'avenir pour le pays, telles que proposées par son parti ou son groupe.

Troisième journée: Séance consensual

Le but de cette séance est en général, d'aider les participants à identifier de claires approches pouvant permettre d'atteindre le consensus au sujet de la crise Ivoirienne, et en particulier d'indiquer des ingrédients d'un processus susceptible de faire aboutir à la paix et à la stabilité permanente.

Côte d'Ivoire: défis et douleurs d'une transition

Professeur Séry Bailly

Université d'Abidjan-Cocody

Depuis trois ans que la guerre afflige les Ivoiriens et ceux qui vivent en Côte d'Ivoire, ils cherchent à comprendre ce qui leur arrive. Leur douleur s'en trouvera certainement atténuée dès lors que la compréhension conduit vers de meilleures perspectives de sortie de crise. De nombreux auteurs ont essayé d'expliquer la crise ivoirienne.

Les explications qui sont fournies sont de deux types. Il y a celles qui se limitent aux manifestations de surface et d'autres qui veulent saisir les lames ou courants de fond. Les premières sont spectaculaires et de nature à entretenir les conflits avec les péripéties d'une histoire qui incrimine tel ou tel acteur, national ou étranger. Les secondes quant à elles permettent de comprendre les ressorts d'une histoire qui ne demande qu'à être redressée ou re-orientée. Ici nous devons prendre conscience des options qui s'offrent à nous en tant que société pour une résolution durable de la crise. Parce qu'ils sont le fait de l'ensemble de la nation, impliquant la responsabilité de tous, les problèmes du deuxième ordre ont plus de chance de nous rassembler autour de notre pays.

L'essentiel, c'est de tout mettre en perspective, montrer les limites ou les insuffisances, les expliquer et indiquer les voies de leur dépassement. C'est ainsi que la nation pourra se renforcer après les épreuves douloureuses qu'elle subit. L'idée de transition est positive en ceci qu'elle permet d'être optimiste et interpelle chacun à contribuer au succès du rite de passage.

L'arbre des récriminations ne doit pas cacher la forêt des exigences de la transition. Si celles-ci ne sont pas prises en compte, tout compromis ne sera qu'illusion et l'équilibre sera toujours précaire.

La perspective permet de dépasser les raidissements actuels car les problèmes de fond posés ne peuvent se résoudre ni par les 'kalash' ni par miracle. Si les coups d'Etat sont à condamner, c'est d'abord et surtout pour cette raison. Un coup par définition est ponctuel et ne change rien aux structures ni à la logique sociale. Changer celles-ci nous oblige à choisir entre deux voies. La révolution a montré ses limites, elle qui se fonde sur une suspension

permanente et sur une défiance vis-à-vis de populations qu'il faut libérer sans elles. La démocratie quant à elle permet de sortir du messianisme pour responsabiliser et partager le pouvoir afin de transformer ainsi durablement les structures mentales, économiques, politiques etc.

Qui dit transition ou passage parle de fragilité et de douleurs multiples: contraintes, interdits, mutilations, instabilité du statut social et de l'état de la société, rivalités, affrontements, guerre. Mais toute transition est une série de défis, c'est-à-dire l'ensemble des choses que l'histoire nous impose de faire et qui doit être fait, quel que soit la personne qui est et/ou sera au pouvoir.

De ce point de vue, l'histoire ne constitue pas une menace¹, une discipline qui retourne le couteau dans la plaie, mais un effort pour comprendre les ressorts de la société. Elle est un atout que chacun, malgré ses préventions, emploie quand cela est utile. Au-delà du pourquoi qui peut conduire à des ressentiments, elle vise à donner réponse au comment afin d'éviter la répétition des tragédies. En la relisant, il nous revient de savoir distinguer entre les causes et les conditions, les mobiles et les moteurs (R. Debray, *Le feu sacré*).

Pour comprendre la société ivoirienne d'aujourd'hui et les convulsions qui la secouent, nous devons regarder dans au moins trois grandes directions. L'économie évolue d'une logique de la mise en valeur vers la quête d'une certaine durabilité (croissance autoentretenue et conscience écologique). La politique progresse de l'autoritarisme vers la liberté qui est toujours un défi dès lors que les individus et les groupes doivent l'intérioriser et la faire fonctionner entre différentes tendances. Enfin la nation, à travers diverses formes d'affirmation, cherche à résorber sa crise.

I. De la mise en valeur coloniale à une économie «durable»

Comment la crise de l'économie peut-elle expliquer la guerre qui afflige notre peuple depuis des années? La logique de la mise en valeur a suscité deux questions vitales au cœur de la crise ivoirienne, celles de la terre et de l'immigration. De même, la raréfaction des ressources a accru la pauvreté et mis en crise le système patrimonial qui permettait d'acheter la paix en l'entretenant dans l'esprit des élites (c'est-à-dire en tenant en bride leur capacité de nuisance).

La mise en valeur a commencé avec les autorités coloniales. Leur objectif n'était pas de venir développer mais d'exploiter les richesses au profit de leurs pays et de leurs peuples. Elle consistait à débiter du bois selon des tonnages de plus en plus élevés, à promouvoir des cultures de rente et, pour leur écoulement, à construire les infrastructures nécessaires. Baroan Kipré nous rappelle cette phrase de l'Encyclopédie «Les colonies ont été formées pour la métropole pour la métropole».² Ainsi, même de simples intermédiaires ont pu paraître concurrencer les colonisateurs, depuis les traitants néyaus jusqu'aux compradores actuels.

Cette modalité de l'activité économique fait de nous des prisonniers de la logique quantitative, avec les tonnages, les kilométrages, les pourcentages de croissance etc., au mépris des déséquilibres qui pourraient à terme faire s'effondrer la société. *Ceux qui ont parlé d'avantage comparatif ne nous ont pas sortis de ce piège.*

Cette rentabilité coloniale, logique de la quantité et du court terme, explique en quoi nous sommes coupables d'avoir eu à cette époque reculée une faible densité de population et l'importation forcée de main d'œuvre. J. Kigbafory-Silué en témoigne avec précision «Entre 1933 et 1959, 683. 000 Voltaïques furent conduits en Côte d'Ivoire dont près de 420. 000 personnes entre 1933 et 1946»³ Autant une population insuffisante était une faute, autant l'absence de qualification pour exploiter nos richesses était perçue comme une justification suffisante pour nous coloniser et nous exproprier.⁴

La logique de la mise en valeur a survécu à l'indépendance. La recherche des performances pour remporter des paris finalement dérisoires a reconduit la politique de l'immigration pour les plantations et l'a renforcée par l'appât de l'accession à la terre. L'un des slogans les plus problématiques d'Houphouët-Boigny fut «La terre appartient à celui qui la met en valeur». Les facilités fiscales ont quant à elles fait accourir des capitaux de tous les horizons, de même que cette logique a entraîné un niveau périlleux d'endettement.

Ce qu'il est convenu d'appeler «Miracle économique» est le résultat de cette prolongation de la mise en valeur coloniale. L'expression ne traduit pas que la rapidité des progrès accomplis, mais également la reconnaissance de leur fragilité et de leur réversibilité. Son caractère exceptionnel en faisait un bon article pour la publicité et la poudre ainsi jetée aux yeux de nos voisins allait accélérer le rythme de l'immigration, ce à mesure que des difficultés naturelles et politiques affligeaient notre sous région. Qui ne se souvient de la manière dont notre défunt premier président opposait «oasis de prospérité» et «désert de misère» pour partager l'un et contenir l'autre?

Souvenons-nous aussi de nos planificateurs des années 70 qui parlaient de «déséquilibres s'équilibrant à terme». Dans leur optimisme, ils ne constituaient qu'un mal nécessaire pour assurer le plein succès de la mise en valeur. Ils ne s'avisèrent pas que les déséquilibres pouvaient nous faire trébucher et que ceux qui en étaient les victimes n'attendraient pas docilement que leur tour arrive.

Dans cette perspective, même la dévaluation survenue en 1994 semblait constituer un second miracle ivoirien dès lors qu'on a commencé à parler de pluie de milliards! Dans le malheur, les dieux nous étaient encore favorables! Il ne s'agissait que de réamorcer les pompes qui avaient du mal à assurer la croissance. Si l'Etat pouvait engranger, ceux qui étaient importateurs de biens manufacturés n'étaient pas aux anges!

Mais tous les observateurs n'étaient pas dupes. Ainsi Samir Amin parla de croissance sans développement et montra les limites de notre capitalisme périphérique avec les cas du Ghana et de la Côte d'Ivoire.⁵ Il indiqua même que la mise en valeur ghanéenne ayant commencé avant celle de la Côte d'Ivoire, elle entraînait en crise avant la nôtre qui ne manquerait

pas de suivre. Si le coup d'Etat ivoirien s'est produit en 1999, c'est-à-dire trente trois ans après celui du Ghana, cela ne tient pas à des raisons économiques. Cela s'explique par la personnalité d'Houphouët-Boigny, par divers artifices politiques et toutes les forces qui l'ont soutenu pendant la guerre froide.

Les sombres prédictions de Samir Amin et de ses amis finirent par avoir raison de notre économie. La crise que nous avons voulu conjurer en la qualifiant de conjoncturelle (pensez aux bières «conjonctures» dans les années 80) est apparue comme étant structurelle. Avec les restructurations (libéralisations diverses, fin de la Caistab et des Sociétés d'Etat) et la mort d'Houphouët-Boigny le grand «redistributeur», le patrimonialisme est devenu difficile sinon impossible et la pauvreté s'est généralisée. Ce fut l'effondrement du miracle ivoirien et de la base de la stabilité ivoirienne.

C'est dans cette période de remise en cause qu'il faut situer le vote de la Loi de 1998 sur le foncier rural. Elle venait révoquer la logique de la mise en valeur et se réconciliait avec celle de la défense des intérêts nationaux qui avait cours dans le PDCI-RDA des années quarante.⁶ La position défendue par Jean-Baptiste Mockey en 1949 est confirmée par Houphouët-Boigny en 1950 dans les termes suivants:

Lors de la session extraordinaire de juillet 1948, j'ai eu à dire, devant vous, que l'une des questions vitales pour nous, *c'est assurément (vérifier) les concessions forestières, agricoles, urbaines et minières.*

Aussi, avant d'aborder ce problème en lui-même, je voudrais que tout le monde sache que ce n'est pas pour le temps présent qu'il faut agir, mais qu'il importe avant tout et dès maintenant, de penser à sauvegarder dans un avenir lointain, d'ailleurs déjà menacé, les conditions domaniales dans lesquelles s'imbriqueront la vie économique et la vie matérielle des populations de ce pays.

Il nous faut donc garder cette terre et faire en sorte qu'il soit désormais impossible, à toute personne ou à toute société venue de l'extérieur de se voir attribuer à tout jamais, *définitivement*, d'importants domaines. J'insiste sur le mot: *définitivement*.

Car, voudriez-vous, mes chers Collègues, que nos enfants, nos petits-enfants, nos arrière-petits-enfants rendent responsables leurs aïeux, aujourd'hui conseillers généraux siégeant sur ces bancs, des difficultés de vie auxquelles ils auraient à faire face parce que nous-mêmes n'aurions pas voulu les pallier?

Voudriez-vous, délibérément, hypothéquer l'avenir de votre sol, de vos familles?

(Discours à l'Assemblée territoriale)

La loi de 1998 est incomprise et souvent mal interprétée à dessein afin de faire apparaître les étrangers comme des victimes d'une «ivoirité économique». Les nationaux pensent à leur

avenir et à une préoccupation écologique⁷ quand les étrangers se soucient de leur descendance pourtant prise en compte dans la loi (droits acquis, bail emphytéotique, option de la nationalisation). Linas-Marcoussis se fera l'écho de cette dernière inquiétude. Il faut dire que pour certains nationaux, penser à l'avenir c'est délibérément être hostile à leur présent. Pour certains jeunes aussi, la loi les autorisait à déposséder immédiatement les étrangers et même à assimiler des nationaux non autochtones à ceux-ci. Si on avait compris qu'elle fait partie d'un processus plus large de transition, cette loi qui a été votée par l'unanimité des parlementaires après enquêtes dans les différentes régions, aurait été mieux expliquée et accompagnée.

Autant elle peut causer des ressentiments autant les populations, autochtones comme étrangères, ne peuvent comprendre l'importance des forêts classées. La protection de celles-ci donne souvent lieu à des affrontements.

Au total, c'est cet effort pour rompre avec le court terme, l'assistanat, l'extraversion, le mépris des intérêts nationaux, toutes choses que subsument le mot dépendance, qui fera advenir ce qu'on peut appeler économie «durable».

S'agit-il de préconiser une économie d'autarcie ou fondée sur l'ivoirité? Selon le grand historien, cette doctrine signifie «repli sur soi».⁸ La Côte d'Ivoire n'a pas le choix, contrairement à ce que dit l'éminent intellectuel africain, qu'entre deux options négatives: le repli ou le destin de «pays tuteur-colonisateur».⁹ Elle doit tenir sa place dans la sous région et œuvrer à l'avènement d'une intégration de générosité réciproque.

Chacun comprend aisément que l'économie durable ne saurait advenir sans douleur ni grincements de dents. Ceux-ci devront être gérés avec d'autant plus de doigté que nous sommes entrés dans un système où la liberté est le principe.

II. De l'autoritarisme à la liberté

Au niveau politique également la Côte d'Ivoire vit une transition qui est délicate comme toutes les mutations. Des modalités souples de résistance à la démocratie, avec la méthode de la souris qui mord et souffle, nous sommes passés à diverses formes de raidissement et nous sommes arrivés à la rupture et à la guerre. La situation est d'autant plus confuse que les arguments avancés pour légitimer la rébellion ne résistent pas bien souvent à l'analyse. Les nostalgiques de la paix «houphouétienne» font mine d'en ignorer les bases et ne réalisent pas le fait, comme disent nos jeunes zouglo qu'«avion ne fait pas marche arrière». L'histoire nous impose sa marche en avant. Pour comprendre le drame ivoirien, nous proposons d'examiner l'évolution politique du pays en trois étapes. La première irait de 1960 à 1990, la seconde de 1990 à 2000. La dernière, de 2000 à aujourd'hui, est à l'image de la précédente et constitue un prolongement qui doit faire l'objet d'analyses ultérieures.

A. *La paix imposée ou l'ordre règne (1960-1990)*

Dès 1959 le discours et la pratique d'Houphouët-Boigny indiquaient la place qu'il accorderait à l'autoritarisme. En mars de cette année il dira en effet «Je ne suis pas contre toute opposition ... Mais nous n'admettons aucune opposition ou aucun parti qui mettrait en cause le régime que librement, nous avons choisi».¹⁰ Avec cet oxymore politique dans lequel la liberté est à la fois donnée et refusée, il forcera à l'exil certains dirigeants syndicaux, dont N'go Blaise, et en emprisonnera bien d'autres. C'est sous ces auspices autoritaires que nous sommes entrés dans l'indépendance. Comment pouvions-nous être surpris des répressions des années 63-64, de celles du Sanwi et du Guébié qui ont toutes traumatisé la nation et laissé des traces durables dans nos consciences? Dans un tel contexte, Kragbé Gnagbé s'est donc «suicidé» en voulant créer son parti. «Au nom de quoi, s'interroge Gadj Dagbo J., Kragbé Gnagbé est-il mort? Kragbé Gnagbé est mort parce qu'aucun gouvernement n'a le droit de laisser diminuer le patrimoine national» (p.122). Au lieu de dire «est-il mort?», n'aurait-il pas fallu dire «a-t-il été tué?» La politique était dans la logique religieuse de l'immolation et du sacrifice!

Il serait faux cependant de dire que la longévité politique d'Houphouët-Boigny n'est due qu'à son système de répression. En tant que héros qui a mis fin au travail forcé et apporté l'indépendance, il jouissait d'une légitimité que nul ne peut s'aviser de nier.

Ensuite, au-delà du patrimonialisme auquel il associa certaines élites, il usa de quelques artifices efficaces. Les militaires ont été impliqués dans la vie politico - administrative du pays et ceux qui en constituaient l'élite ont été favorisés au détriment de l'institution elle-même. Des conseils nationaux organisés selon les moments de tension ont servi de soupape et donné l'illusion que le peuple avait une prise quelconque sur ses dirigeants. L'ivoirisation que d'aucuns préfèrent à l'ivoirité (Baroan Kipré par exemple¹¹) avait l'avantage de satisfaire à la fois l'élite civile dont les aspirations paraissaient prises en compte et le président de la république par son caractère progressif qui lui permettait de céder sans rompre. Houphouët-Boigny était fier de nous enseigner qu'en politique on ne résout pas les problèmes, on les déplace. Ceci est une dimension de son pragmatisme ou de sa sagesse que maints dirigeants africains et européens ont célébrés.

Mais cette stabilité *a tiré un bon parti* de son fondement idéologique. La fraternité,¹² la paix, la démocratie à l'ivoirienne, le «changement dans la continuité», tels sont quelques uns des éléments constitutifs de cette idéologie. Ils ont permis de faire accepter pendant des décennies ce que la Tunisienne Hélé Béji appelle «dynamique immobile» dans son livre *Désenchantement national*.¹³

Les répressions et ce conditionnement idéologique ont incontestablement produit leur effet, mais on s'est assurément mépris sur la résistance du peuple ivoirien. S'il s'est autocensuré, sa conscience ne s'est pas totalement abolie. C'est cela que les Ivoiriens traduisent en disant «zieux voient bouche parler pas» Il faut toujours savoir se battre contre plus fort que soi! Au crédit d'Houphouët-Boigny, il faut dire qu'il n'a pas cherché à étouffer tous ces lieux culturels de respiration politique (maquis, Dopé, université, théâtre engagé¹⁴ etc.) et a su en tirer avantage pour mieux connaître l'opinion nationale.

Au total, cette paix et cette stabilité qui se fondaient sur la sagesse d'un individu et non sur le fonctionnement d'institutions nationales, ne pouvait qu'être fragile, la soumission étant illusoire et le peuple n'ayant pas appris à gérer les contradictions. L'autoritarisme qui apparaissait comme une nécessité de la construction nationale (métaphore qui implique la rigidité du contraint et précontraint, du béton) a fini par céder la place à la recherche de la liberté.

B. *Le multipartisme à l'épreuve de la nostalgie du parti unique (1990-2000)*

En passant au multipartisme, nous n'avons pas fait l'inventaire de l'ère du parti unique. On a parlé de rupture de consensus comme si personne n'en a payé le prix. Pouvait-on faire un inventaire sans paraître vouloir sanctionner Houphouët-Boigny? Non, à cette époque les conférences nationales sévissaient en Afrique. Mais nous aurions fait un bilan collectif pour ne pas reproduire certaines pratiques. Le multipartisme a été concédé sans l'engagement qui doit accompagner un tel changement. Il est donc né dans l'ambiguïté. Résultat d'une ingratitude envers «le Vieux» ou don de celui-ci qui a décidé de mettre en œuvre l'article 7 de la Constitution, il ne pouvait apparaître comme une conquête des Ivoiriens.

C'est ainsi qu'il s'explique la résistance à l'idée d'alternance qui pourtant se trouve au cœur du multipartisme. Cette résistance s'est manifestée au moins de deux manières. Dans un moment négatif, il s'est agi de disqualifier ses adversaires. Certains, issus de sociétés anarchiques, n'auraient pas le sens de l'Etat et ne pourraient que conduire à l'entropie et au chaos.¹⁵ D'une manière générale, l'opposition est censée ne pas avoir l'expérience gouvernementale comme si celle-ci était innée. D'autres seront disqualifiés sur des bases juridiques. Dans le second moment qui est positif, il s'est agi de développer ce que Memel-Foté a appelé «mythe politique akan» et «statocentrisme».¹⁶ Nous avons nous-même eu à critiquer ce que nous avons nommé «akanité idéologique».¹⁷

C'est à cette disposition d'esprit qu'il faut rattacher le refus d'une instance autonome chargée de l'organisation des élections. Certains de ceux qui se battent aujourd'hui pour diriger la CEI ne pouvaient concevoir que les élections ne soient pas organisées par le gouvernement.

Elle rend compte également de la réaction vis-à-vis de la fin du vote étranger. En effet celle-ci n'est pas perçue comme un acquis positif mais plutôt comme une autre forme de concession à l'opposition.¹⁸ C'est à peine si Konan Bédié et Ousmane Dembélé ne s'excusent du fait qu'on ait appliqué notre loi fondamentale. Voici ce que dit le premier: «mais pour respecter la Constitution, et sous la pression de l'opposition, la vie politique est maintenant régie par les nationaux» (op. cit., p. 233). Le second écrit avec une naïveté politique désarmante:

«La politique d'Houphouët-Boigny d'accorder à tous les étrangers vivant sur sol ivoirien la qualité d'électeur n'est plus du tout acceptée par les partis d'opposition. Le FPI, craignant les votes massifs des étrangers en faveur d'un pouvoir qui les défend contre des manifestations identitaires ivoiriennes, a voulu ramener l'élec-

torat aux seuls citoyens ivoiriens bien comptés auxquels il adresse un discours nationaliste.» (pp. 165-166)

Si ceux qui sont chargés d'expliquer et de faire appliquer la constitution le font avec si peu d'enthousiasme, les résultats ne peuvent que s'en ressentir. Au lieu de faire avancer la démocratie, ils sont fascinés par l'idéal aristocratique.

Dagbo Gadjiri qui n'a pas le même devoir de réserve, exprime sa fascination pour l'ordre et son goût pour l'autorité qui fondent son hostilité vis-à-vis du multipartisme: "Puis nous sommes entrés dans le multipartisme avec son cortège de sautes d'humeur, de menaces et de paroles belliqueuses, de défi et d'orgueil, de conquête du pouvoir par plusieurs partis politiques" (p. 9, soulignés par nous). A ce rythme, la soumission est plus rassurante et sécurisante. Mieux vaut la stabilité que le chaos, l'unanimité que le débat, la charité que la conquête.

L'Ivoirité est à placer dans le cadre de la constitution de cet arsenal idéologique. Censée être conçue pour rassembler, elle a été à la base de beaucoup de polémique et d'incompréhension. Le problème est venu d'abord de son caractère polysémique avec ses multiples définitions, chacun pouvant lui donner le contenu de son choix. Dès lors qu'elle est apparue dans la sphère idéologico-politique, il est difficile de la circonscrire au domaine culturel. Elle ne pouvait combler le déficit de légitimité qui marquait le régime Bédié (certains disaient président par décès). Ceux qui en faisaient la promotion n'ayant pas réussi à nous convaincre et à en faire une conscience nationale, elle a été perçue par tous ses critiques, comme une «force de conservation» au lieu d'une «force de résistance», selon l'analyse de Béji.¹⁹ Même si aujourd'hui Kigbafori-Silué la défend²⁰ et déplore le sens de culpabilité qui l'accompagne, l'Ivoirité a donné une prise facile à ses critiques les plus virulents et, par-delà elle, accéléré la fragilisation de l'Etat.

Au total, si Houphouët-Boigny avait appliqué la doctrine du changement dans la continuité, voici qu'après lui nous avons une continuité dans le changement! Après le «père de la nation», pouvions-nous avoir un «grand frère de la nation»? La transition démocratique allait se mettre à patiner jusqu'au 24 décembre 1999.

Que dire du coup d'Etat? L'avenir permettra d'en connaître les tenants et les aboutissants. Nul ne peut ignorer les ressentiments que l'attitude de l'opposition (assimilation du coup d'Etat à la révolution des œillets comme au Portugal, volonté de travailler à fermer la parenthèse militaire) et la joie populaire ont suscités chez les victimes. Ils rendent compte de la fragilisation plus accrue de l'Etat et de la division face à la rébellion.

Le débat pour articuler la guerre et le coup d'Etat est intéressant. Il permet aux victimes de penser qu'elles étaient innocentes et que la rébellion est une punition quasi divine. Il n'est pas nécessaire de leur répondre car si nous suivions cette logique, nous devrions regretter la colonisation comme certains l'ont fait en souhaitant la fin de l'indépendance. Deux observations sont utiles dans la compréhension de la crise ivoirienne. En cherchant à redresser tout objet déjà rongé de l'intérieur, on ne peut que contribuer à son effondre-

ment. En ouvrant la boîte de Pandore, nul ne sait où le mal va s'arrêter. Alors ce point de vue ne serait qu'une confirmation de l'idéologie aristocratique qui nous a conduit au malheur. Le coup d'Etat ayant violé la volonté de Zeus, la restauration de la paix exigera un retour au statut d'avant l'hubris (l'arrogance des plébéiens).

Qui peut nier le fait que la transition militaire, malgré l'acquis de la constitution de 2000, a causé une plus grande fragilisation de l'Etat: fascination du modèle héroïque ou de la tentation messianique, frustration de n'avoir pu mener à son terme la révolution qui portait le visage du coup d'Etat, logique de la rotation du pouvoir, cour suprême lourdement suspectée, CNE bousculée, élections disputées dans les urnes et dans les rues, destruction de vies humaines qui restent encore à élucider par la justice.²¹ La Côte d'Ivoire a subi plusieurs césariennes (1999, 2000, 2002) et nous devons nous convaincre qu'elle doit accoucher d'elle-même après un travail qui est en cours.

Ici, comme dans tous les accouchements, la mère est entre la vie et la mort. C'est à nous d'enrayer l'affaiblissement de l'Etat par des stratégies du chaos, de sortir de l'ère du soupçon, de nous garder contre

la logique de Tétéhi lié (fascination du péril collectif, complexe de Samson ou de Massada), pour re-crédibiliser nos institutions, retrouver un rapport positif au temps, sinon le déficit de capital social ne fait qu'accélérer la désagrégation de la communauté.

III. La crise de la nation

Pourquoi parler d'une crise de la nation et non de la cohésion sociale, surtout que cette expression est à la mode? Il me semble que celle-ci est au service de celle-là et est plus rassurante que la construction et la rigidité de son béton. Elle ne peut s'obtenir aux dépens de la nation qui dispose d'une volonté politique susceptible de la perturber. La récusation de l'Etat-nation est un choix politique. Comme pour l'Etat dont certains avaient prédit le dépérissement, la nation doit s'effacer par sa volonté, au profit de ce qui lui est extérieur, et non disparaître par un meurtre. La crise se manifeste au moins deux manières: la crise de la personnalité et le déficit de capital social.

Nous avons tort de mépriser les questions d'identité. L'unité et la conscience de la personnalité valent mieux que l'aliénation et l'absence de centre. Si, comme le dit R. Debray, «Toute identité est un *faire face*», ne jouons pas à nous faire peur. L'intégrité de soi est préférable à l'anxiété de l'autre, pour parler comme le psychologue Koudou Kessié, en évitant l'intégrisme de soi. En ce domaine, nous ne pouvons dire que notre système éducatif est un succès. Que les anthropologues parlent aujourd'hui de jeunes «rurbains» donnent la mesure du problème.²² En ville même le discours du zouglou est fait pour incarner et gérer cette crise (recherche d'une synthèse opérante) entre une ruralité traditionnelle qui s'éloigne et une modernité dont on tarde à voir les effets bénéfiques.

Nos jeunes disent bien qu'ils se cherchent. Cela se fait à tâtons et selon des modalités parfois discutables. Le «Bô rô d'enjaillement», la traversée du guerrier et la violence d'une manière générale constituent des formes dévoyées d'héroïsme. Fatigués d'être spectateurs de l'héroïsme des autres, à la télévision ou au cinéma, ils veulent être des acteurs. Au lieu d'offrir à ce désir d'héroïsme des formes positives, on s'est contenté d'un discours moralisateur. Alors la société est passée d'un sentiment d'émasculatation (paix et stabilité) à une virilité excessive, d'une passivité coupable à une agitation qui la dessert. Comment ceux qui, par définition et par leur histoire, sont en évolution et instables, peuvent-ils contribuer à la stabilité de la société? Comment peuvent-ils contribuer à la grande transition quand ils ne sont aux prises selon eux qu'avec des morceaux de notre histoire? Leur formation ne leur permet pas de voir qu'ils sont les produits d'un certain mode production, d'une longue histoire de mise en dépendance. C'est à la société de comprendre et de tirer parti de leur capacité de mise en crise au lieu de les comparer à leurs pères. Ils apporteront également leur capacité poétique et leur sens de l'humour à la réinvention de la nation.

La seconde crise se rapporte à la question du capital social. Quoique nous puissions penser de Fukuyama qui l'emploie, ce concept présente des attraits certains. L'une des conditions qui rendent compte de la violence universitaire est le règne de l'anomie qui conduit à l'affaiblissement de ce qu'il est convenu d'appeler «capital social». Si celle-là consiste en une confusion regrettable dans le système des valeurs, Fukuyama définit celui-ci de la manière suivante:

Social capital can be defined simply as an instantiated set of informal values or norms shared among members of a group that permits them to cooperate with one another. If members of the group come to expect that others will behave reliably and honestly, then they will come to trust one another. Trust acts like a lubricant that makes any group or organization run more efficiently.²³

Le capital social peut se définir simplement comme un ensemble de valeurs informelles ou de normes partagées par les membres d'un groupe et qui leur permet de coopérer les uns avec les autres. Si les membres du groupe s'attendent à ce que les autres se comportent de manière à inspirer la confiance et de façon honnête, alors ils se feront confiance mutuellement. La confiance agit comme un lubrifiant qui fait que tout groupe ou toute organisation fonctionne avec plus d'efficacité.

Evoquons quelques illustrations de cette anomie pour en examiner l'impact sur le capital social. Il s'agit de la disqualification des valeurs intellectuelles (papier longueur, production de chômeurs, chercheurs qui cherchent et qu'on cherche...). Il s'agit aussi d'une situation dans laquelle le statut moral d'une action dépend du bénéfice qu'on en tire ou de son efficacité immédiate, avec la philosophie du «qui est fou?». Il s'agit également de la survalorisation des biens matériels en tant que produits et non comme résultats d'un processus de production et d'acquisition. C'est dans ce contexte qu'un doute tenace est jeté sur l'objectivité des évaluations et concours, sur l'impartialité des institutions judiciaires et sur la parole des politiciens. L'argent en vitesse, le concept de «grève préventive», l'expression «en même temps est mieux» participent du même déficit de capital social. Même le conseil «Tout près n'est pas loin» est marqué au coin par le scepticisme.

On passe alors du doute et de la soumission à l'incrédulité et à la rébellion. Ce n'est pas tant le lendemain qui fait peur que l'égoïsme et la fourberie qu'on croit percevoir chez l'autre.

Or, c'est parce que nous aurons confiance les uns dans les autres que les réformes seront possibles, que la planification sera concevable. Les étudiants sont sceptiques quand nous disons, comme l'entrepreneur Jean Lefebvre, que nous travaillons pour eux. Au fond, pour eux, les pères demeurent des sorciers dont l'agression, supposée ou réelle, justifie leur violence. Bien souvent hélas, nous leur donnons des raisons de penser que nous ne sommes sensibles qu'aux éclats qui nous incommode. Aussi succombent-ils facilement à la tentation messianique qui a connu son apogée pendant la transition militaire.

Avec l'affaiblissement du capital social, le rapport au temps est dramatiquement modifié. Personne n'est prêt à attendre son tour, un tour qui pourrait ne jamais venir ou revenir. L'échec produit davantage de frustrations. Nous vivons dans l'angoisse perpétuelle du sorcier qui peut avoir le visage du voisin, de l'ethnie voisine, du Nordiste ou du Sudiste, du concurrent commercial ou politique, de l'immigré ou du migrant, du policier racketteur ou du fonctionnaire corrompu, de l'agent recenseur ou électoral. Chaque groupe qui se croit homogène peut entrer en crise. On le voit avec la répartition des communes et des sous-préfectures. On le voit avec Kigbafori-Silué qui se plaint d'une victimisation des Senoufo par les Mandé qui dure depuis trois siècles. Rarement un gain est capitalisé par un groupe parce qu'il faut partager immédiatement. Chaque compétition devient une affaire de vie ou de mort car le gain est pour maintenant ou jamais. Même le monde de la religion paraît marqué par la quête du salut immédiat. Le miracle en est une manifestation ordinaire. En disant «Que l'argent soit avec vous» qui est un pastiche du discours religieux, le journaliste en charge du PMU a noté que l'argent en vitesse ne va pas assez vite. Ce manque de confiance généralisé et cette logique de la survie ne font qu'accélérer la crise.

Au total, ce sont ces deux crises que l'émission «Coq à l'âne» vient illustrer. Nous souffrons d'une absence de lien ou de liant institutionnel ou durable entre groupes, entre tradition et modernisme, l'urbain et le rural. Nous sommes affectés par un doute sur le sens des mots et sur l'existence d'une logique qui les articule. Ce désordre n'est-il pas une invitation à mettre fin au carnaval, à aller vers un autre ordre? Le peuple par son sens de l'humour reconstruit l'unité du sens et du monde en faisant porter la synthèse sur l'art, la sexualité (vie, convivialité, pouvoir, fécondité, échange et plaisir) ou la nation et la cohésion (combinaison). S'il faut ne pas se prendre trop au sérieux pour ne pas s'étriper, personne ne peut critiquer cette émission.

Une crise est un passage, un moment où le destin étant remis en jeu, nous devons savoir saisir notre chance. Pour réussir la transition ivoirienne, nous devons davantage écouter les artistes que les militaires et les politiciens.

Notes finales

1. E. Renan dit « L'oubli, et je dirais même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la formation de la nation, et c'est ainsi que le progrès des études historiques est vraiment pour la nation un danger. » cité par Jean-Yves Guiomar dans *L'idéologie nationale*, Editions Champ Libre, 1974, p. 36. C'est dans la même suspicion que Kansteiner de l'ancienne administration Bush et Ousmane Dembélé tiennent l'histoire. Le dernier parle d'un « idéal de construction nationale qui soit plus projectif que rétrospectif », dans « La construction économique et politique de la catégorie « étranger » en Côte d'Ivoire » in *Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*, de M. Le Pape et Vidal, Khartala, 2002, p. 171.
2. Baroan Kipré, *L'Afrique peut-elle s'en sortir?*, Educi, 2005, p. 106.
3. J. Kigbafory-Silué, *Côte d'Ivoire nation chrysalide*, PUCI, 2005, p. 54.
4. Voir Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, 1955. L'auteur montre comment des prêtres ont estimé que nos richesses étaient à la disposition de l'ensemble de toute l'humanité et que notre incompetence justifiait qu'elles soient exploitées par d'autres.
5. Voir *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, L'Afrique de l'Ouest bloquée*, tous publiés aux Editions de Minuit.
6. Dans le sens où on oppose des intérêts nationaux à ceux de l'impérialisme.
7. Pour faire comprendre le drame de la déforestation, peut-être ne convient-il pas de donner des chiffres ni de se référer aux conséquences climatiques et pédologiques. Quand C. de Gaulle parle de «peuple d'arbres», nous voyons en quoi ce qui se passe sous nos yeux est un génocide incomparable. Expression citée à Philippe de Gaulle, *De Gaulle mon père*, Plon, 2004, p. 23.
8. J. Ki-Zerbo, *A quand l'Afrique?*, Editions de l'Aube, 2003, p. 54.
9. *ibid.*
10. Cité par Gadji Joseph, *La seconde mort de Kragbé Gnagbé*, NEI, p. 39.
11. Voir Baroan Kipré, «Ivoirité ou ivoirisation, quel choix pour la Côte d'Ivoire?», *Fraternité Matin*, 16-04-2000.
12. Voir Ousmane Dembélé, «Construction économique et politique de la catégorie «étranger» en Côte d'Ivoire», *Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000*, Khartala, 2002, de M. Le Pape et C. Vidal.
13. *Désenchantement national*, Maspero, 1982, p. 83.
14. Même si les étudiants étaient brimés, leurs maîtres pouvaient penser librement. En dehors d'une pièce de Zadi, Zaourou, la censure s'est faite discrète.
15. Voir H. Konan Bédié, *Les chemins de ma vie*, Laffont,
16. «Un mythe politique akan en Côte d'Ivoire: le sens de l'Etat»: pour le critiquer, il résume ses trois pré-supposés que sont l'antériorité (l'état apparaît après celui des Mandé et des Gur), l'universalité (la centralisation est relative) et l'humanité ou l'excellence (violence des sacrifices humains), p. 3 du texte manuscrit. On peut s'étonner de ce que ceux qui ont fait sentir l'autorité de l'Etat à cause d'une affaire de poisson puissent être complaisants avec des rebelles.
17. Voir «Les intellectuels, l'ethnie et le pouvoir», *Les cahiers du Nouvel Esprit*, N°6, 1998. Il s'agit des notions de «Roi-Dieu» Niangoran-Bouah, et «Roi Blebi», JM Adiaffi.
18. Voir H. Konan Bédié, «Une organisation sociale poussée développe le sens de la hiérarchie. Mais là où elle n'existait pas, les gens ont du mal à admettre les hiérarchies nouvelles, y compris les hiérarchies démocratiques. (...) Certains acceptent difficilement que le président soit premier citoyen du pays. Pour eux, culturellement, le chef est soit le plus beau danseur du village, soit le plus fort au combat», *op. cit.*, pp. 20-21, et Ousmane Dembélé, *op.*

■ Côte d'Ivoire: défis et douleurs d'une transition

19. «L'identité culturelle qui était une dynamique de résistance sociale est donc aujourd'hui une force de conservation.» op. cit, p. 114.
20. Il parle de l'émergence de l'ivoirité comme celle d'une «nouvelle conscience territoriale», *Côte d'Ivoire nation chrysalide*, PUCI, 2005, p. 8.
21. Deux types d'objections sont avancées: L. Gbagbo a pris le pouvoir dans la rue (celui qui parle ainsi n'a donc pas combattu la tentative de hold-up électoral), celui qui est venu au pouvoir par l'article 11 peut-il parler de président non élu?
22. Voir Chauveau et Bobo.
23. Voir F. Fukuyama, «Social Capital» in L.E. Lawrence et S. P. Huntington, *Culture Matters*, Basic Books, 2000, p. 98.

Modèles de transition pour la Côte d'Ivoire

Professeur Yacouba Konaté

Université d'Abidjan-Cocody

I. Introduction

Le conflit politico-militaire qui nous vaut la fracture de fait de notre pays et que des leaders d'opinion n'hésitent pas à appeler «guerre», a montré les limites de nos instances de médiation interne. Il a également mis en évidence notre difficulté à nous extraire des mauvaises conjonctures. Sous certains rapports, la crise ouverte en septembre 2002 prolonge en l'aggravant, celle des années 1980 que nous avons tentée de dédramatiser en la rangeant sous la rubrique de «conjoncture». A la différence de la première dont les programmes d'ajustement structurel étaient censés nous guérir, la crise présente est bel et bien structurelle et ce qu'elle s'adresse aux fondamentaux de la nation, notamment l'intégrité territoriale, notre volonté de vivre ensemble dont la constitution est le symbole légal, l'autorité de l'Etat, la compétitivité de l'économie, la démographie.

Les effets de la crise sont polymorphes: régression économique accélérée par les entraves à la libre circulation des biens et des personnes, la destruction du tissu des petites et moyennes entreprises, étouffement du port d'Abidjan, baisse drastique de la compétitivité de l'économie; brutalisation du politique, sortie tendancielle de la Françafrique, etc. Un zeste de positivisme suffit à conclure que les efforts faits pour diversifier l'économie en l'industrialisant, pour résorber l'endettement excessif des années d'euphorie (1973-1977), et le train de mesures dites d'ajustement structurel, n'ont pas suffi à nous relever des chocs économiques, financiers, démographiques¹ et politiques qui ont fragilisé la société ivoirienne. On remarquera en particulier que les processus de démocratisation qui au demeurant intégrait le plateau des prescriptions des bailleurs de fonds dès les années 1990, n'ont pas réglé les problèmes de la mauvaise gouvernance, alors même qu'ils ont offert aux tensions sociales de puissants détonateurs.

A l'instar de la diversité des manifestations de ces «guerres domestiques», les schémas d'analyse sont plurivoques. Nous en évoquerons seulement trois qui relèvent tour à tour des instances du politique, de l'idéologique et de l'économique.

Est politique, le point de vue post-colonial qui considère que les conflits armés actuels révèlent une décolonisation inachevée et une « crise » de la place du monde occidental en Afrique et face aux Africains. Ce point de vue se prolonge dans une vision révolutionnaire. La Côte d'Ivoire est engagée dans une révolution totale: politique, économique, culturelle. La crise qu'elle traverse porte une exigence de mutations radicales qui visent à arracher la Côte d'Ivoire des griffes de la France d'une part, l'Afrique des griffes de l'Occident d'autre part. Toujours, selon ce point de vue, le combat de Laurent Gbagbo est héroïque et il prolongerait les luttes de Patrice Lumumba et de Thomas Sankara.

Le point de vue idéologique instruit la montée du communautarisme ethnique et confessionnel dont la théorie de «l'ivoirité» est à la fois une cause et une illustration. Cette idéologie ethno-nationaliste qui peut s'interpréter comme une instrumentalisation politique du fait ethnique ou confessionnel est inadéquate à la base historique de la construction nationale, en ce que les rapports de production de l'Etat de type capitaliste qui s'est développé, ont tablé sur une forte poussée migratoire externe et interne.

Le point de vue économique, quand à lui, considère que cette crise comme celle qui a ravagé la Sierra Léone, l'Angola, la République Démocratique du Congo, etc., concerne essentiellement la maîtrise des circuits de captage de distribution des rentes économiques. La maîtrise du pouvoir politique donnant la clé des coffre-fort de la nation, le parti au pouvoir et sa clientèle n'auraient qu'un mot à la bouche: «c'est notre tour de manger!». En face, l'opposition ne se bat pas pour changer l'ordre des choses, mais seulement pour arracher l'initiative du «mangement». En somme :«ôte-toi que je m'y mette!». Cette systématisation du clientélisme de l'Etat de type néo-patrimonialiste a donné corps à la théorie de «la politique du ventre», énoncée par Jean-François Bayard.

Sans dénier à ces points de vue leur pertinence respective du reste inégale, l'exposé qui va suivre prend l'option de privilégier l'analyse de la nature du pouvoir politique. En effet, comment assurer le passage de l'Afrique néo-coloniale au post-colonialisme sans réformer la nature du pouvoir politique dont les enflures autocratiques appaurent à certains analystes, comme des avatars du pouvoir total du commandant de cercle? De même, saurait-il y avoir redistribution équitable des richesses nationales sans redistribution du pouvoir politique? Comment combattre le repli identitaire sans engager l'Etat dans la production d'une culture nationale? Car ni l'Etat, ni la nation ne sont des réalités naturelles, mais des constructions historiques et politiques qui tiennent par les effets de la production des cultures nationales et citoyennes. Enfin, pour parler révolution et la main sur quelques classiques du Vieux Karl Marx, on peut se demander comment engager les changements révolutionnaires sans passer d'un état bourgeois à un état prolétarien, et sans affronter la question du dépérissement de l'Etat, moment théorique et pratique qui problématise l'avènement de la dictature du prolétariat ? Bref, quelque soit l'axe d'analyse qu'on adopte, une crise de la dimension de celle qui nous préoccupe, suppose à un moment ou à un autre, un arrêt sur les images de l'Etat et de ses pratiques, et plus fondamentalement, une réflexion sur la nature du pouvoir politique contemporain en Afrique, ce pouvoir s'avérant solidaire des crises dont il est devenue urgent de sortir.

Après une analyse du présidentielisme comme forme dominante de la structure du pouvoir dans l'Afrique contemporaine, nous évoquerons quelques expériences de transitions politiques qui ont tenté de desserrer l'étau de l'accumulation des pouvoirs. La troisième partie de notre réflexion situera la transition dans l'histoire politique africaine. Elle proposera également quelques recommandations.

II. Le présidentielisme en question

Dans son rapport à l'Assemblée générale du Conseil de Sécurité du 13 avril 1998, sur *Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique*, Koffi Anan, le Secrétaire général de l'ONU, a épinglé au titre des facteurs externes: la balkanisation décidée en 1885 au Congrès de Berlin, la programmation périphérique des économies africaines, et plus près de nous, la fin de la guerre froide. Au titre des facteurs internes, Koffi Annan écrit : «aujourd'hui plus que jamais, c'est elle-même que l'Afrique doit examiner. C'est la nature du pouvoir politique dans bien des pays d'Afrique, de même que les conséquences – réelles ou perçues comme telles - de la prise du pouvoir et du maintien de celui-ci, qui est une source majeure de conflit dans le continent. Il arrive fréquemment en effet que le vainqueur politique remporte tout- richesses et ressources, patronage, prestige et prérogatives du pouvoir. Ce phénomène s'accompagne souvent d'un sentiment d'intérêt (ou de préjudice) collectif, renforcé dans bien des cas par l'utilisation de formes centralisées et hautement personnalisées de gouvernement (§12).»

Comment ne pas reconnaître que notre Constitution adoptée par referendum en juillet 2000, tout comme d'ailleurs celle de la première république qui l'a précédée, dote le Président de la République de pouvoirs exorbitants. Président de la République, Chef suprême de l'Armée, chef de l'exécutif, Premier Magistrat, Protecteur des Sciences, des Arts et de la Culture, il nomme par décret le premier ministre qui n'est pas nécessairement issu du parti qui aura gagné les élections législatives. Il nomme également les membres du Conseil constitutionnel, de la Cour Suprême, et une partie des membres de la commission électorale indépendante. Il nomme également l'essentiel des conseillers économiques et sociaux, sans oublier l'ensemble des directeurs d'administration centrale, il est vrai, sur proposition du ministre de tutelle.

La crise actuelle rappelle à tous qu'il n'est pas tenu de suivre les avis et propositions du 1^{er} ministre. Au surplus, il garde la main mise sur l'essentiel de l'appareil de production, notamment les filières café-cacao, le port, les douanes, les impôts, les télécommunications, dont il désigne les premiers responsables sur une base qui n'est qu'exceptionnellement celle de l'appel à candidatures. A hauteur de 30 milliards en 2005, le fonds de souveraineté qui lui est alloué, et qui représente sa cassette personnelle, correspond à 1 % du budget d'investissement de la Côte d'Ivoire entière. En fait, la seule limitation notable à son pouvoir, est qu'il ne peut pas dissoudre l'Assemblée Nationale. Un ami me faisait observer que la constitution de juillet 2000 ne consacre que 12 articles à l'Assemblée nationale (Art 58 à 70), elle en consacre 24 au président de la république (Art 34 à 57). Au surplus, quand les

articles présidentiels qui sont kilométriques, s'étirent sur 5 pages $\frac{1}{4}$, ceux consacrés au Parlement sont relativement brefs et en définitive, ils remplissent à peine deux pages (1 page, $\frac{3}{4}$). Nos présidents accumulent tellement de pouvoirs qu'on peut se demander s'ils ne sont pas en fait des monarques ou des empereurs. Sous ce rapport, les transitions en réduisant radicalement le pouvoir des présidents, les remettent dans la position du monarque affaibli dont Louis XVI, victime de la révolution française, fut une figure historique. En effet, dans son principe, la république suppose un régime politique où la souveraineté appartient au peuple et où le pouvoir n'appartient plus à un seul, les fonctions à leur tour cessant d'être héréditaires.

Avec les programmes d'ajustement structurel, l'Etat en Afrique a été soumis à une cure d'amaigrissement drastique. Contraint à s'appliquer la norme générale de la privatisation, il a dû renoncer à fabriquer des chaussures, produire et vendre du courant électrique ou de l'eau. Consécutifs aux programmes d'ajustements, les mouvements d'ouverture au pluralisme, trop rapidement appelés démocratisations et organisés comme une mécanique d'arithmétique électorale improbable, ont changé les conditions de la compétition politique, sans changer la nature du trophée qui reste un véritable jackpot. Le pouvoir du chef de l'Etat conserve pour l'essentiel toutes les boursouflures du temps du parti unique et il faut une bonne dose de sagesse à un homme doté de pouvoirs si puissants, pour ne pas se prendre pour un demi-dieu. Concentrant presque tout le pouvoir entre les mains du président de la République, le présidentielisme qui s'est généralisé et même renforcé depuis les années 1990 en Afrique au Sud du Sahara,² renforce les tendances anti-libérales de l'Etat, alors même qu'au plan l'économie il est impuissant à contrôler les flux du marché mondial.

L'une des caractéristiques majeures de l'anti-libéralisme de l'Etat post-colonial consiste en ce qu'il combine des élections multipartites avec un environnement politique de déstructuration de la démocratie, s'énoncent dans:

- ◆ la personnalisation du pouvoir autour de la figure du président de la République
- ◆ la transformation quasi automatique du parti qui gagne les élections en un parti hégémonique
- ◆ l'écrasement des minorités politiques et sociales;
- ◆ l'importance quasi nulle du débat idéologique et politique,
- ◆ l'incapacité des partis politiques à se fonder sur une base sociale non communautariste
- ◆ le harcèlement constant de la presse d'opposition et le monopole de fait du parti au pouvoir sur les médias d'état,
- ◆ le dévoiement des associations de la société civile en associations para politiques
- ◆ les entraves aux activités des parties d'opposition mais une immense permissivité, et l'impunité assurées aux partisans du pouvoir,
- ◆ l'instrumentalisation de la Constitution qui est réécrite, mobilisée pour invalider les candidatures des opposants
- ◆ les fraudes électorales qui faussent le sens de la compétition électorale

Dès lors, comment s'étonner de l'âpreté des joutes électorales ? Quand le vainqueur des élections est assuré de tout gagner, et que le vaincu perd tout ou doit renoncer à tous ses rêves, la mauvaise gouvernance tend les bras au premier, tandis que le second devient un homme de ressentiment d'autant plus amère qu'il se sera senti humilié. Dans le contexte de fractures et de clivages géo-politiques dans lequel la Côte d'Ivoire se trouve, de nombreuses expériences de transition nous font signe, quand certaines semblent carrément nous parler.

III. Des transitions presque parfaites: Bénin et Afrique du Sud

Au nombre des transitions qui nous parlent, il y a nos transitions propres: la transition militaire et la période ouverte après la signature des accords de Marcoussis qui sans avoir suspendu la Constitution, porte le projet organique des transitions. Ces transitions nous parlent de nos échecs à conjurer la crise. Et d'ores et déjà nous en avons tiré des leçons qui démontrent notre capacité à rebondir. Les réformes soumises à l'assemblée nationale et qui, après des péripéties souvent laborieuses, ont conduit à la reconfiguration de la commission électorale indépendante, à l'adoption de la loi sur la nationalité, et l'inclusion du président du RDR dans la compétition électorale au sommet, la tendance à autonomiser le premier ministre vis-à-vis du président de la République, l'inéligibilité du premier ministre de la transition, représentent des avancées notables.

De toutes les transitions politiques en Afrique au Sud du Sahara, l'expérience du Bénin fait figure de transition modèle. La conférence nationale des forces vives de la Nation s'est tenue du 19 au 28 février 1990. Ces dix jours auront suffi aux 493 délégués pour se mettre d'accord sur l'essentiel, et engager le Président Kérékou dans un processus qu'à tout moment il pouvait interrompre ou compromettre, notamment la fameuse nuit de l'auto-proclamation de la souveraineté de la conférence nationale. Après avoir suspendu la constitution d'inspiration marxiste léniniste, et commis un groupe de juristes pour en rédiger une nouvelle, qui sera soumise à référendum en décembre 1990, la Conférence restreint les pouvoirs du Président non seulement en créant un poste de premier ministre, mais encore en soustrayant le ministère de la défense de l'autorité présidentielle. La Conférence institue ensuite un Haut conseil de la république opérant comme organe législatif.

Intervenant juste après de la chute du mur de Berlin et celle de Ceaucescu, la réduction drastique des pouvoirs de Mathieu Kérékou sonne la fin des régimes marxistes-léninistes en Afrique. Mais la transition béninoise porte des témoignages plus précieux. Très rapidement, les revendications corporatistes des étudiants et des syndicats se transformèrent en des protestations d'ordre moral (lutte contre la corruption, pour les libertés démocratiques, dénonciation des scandales). Il y a aussi qu'à côté des partis politiques, des syndicats, des mouvements étudiants, l'ensemble des acteurs sociaux et moraux, y compris les confessions religieuses aux devants desquelles l'Eglise catholique joua un rôle essentiel, eu égard au fait que le président de la Conférence était Monseigneur De Souza, qui deviendra président du Haut Conseil de la République. Elle est exemplaire aussi dans ses effets symboliques: la palabre consista en des discours croisés mais sans excès, le Président Mathieu

Kérékou en pleurs implora le pardon du peuple, avant de citer le roi Ghézo qui en appelait à «tous les fils du pays pour boucher de leur doigts les trous de la jarre percée, pour sauver la patrie.»³ Notons, à toutes fins utiles, qu'à la fin de la conférence, les participants n'ont pas sablé le champagne, ils se sont lavés les mains, comme dans un rituel de purification.

Ce bref rappel permet de noter qu'outre l'efficacité de son organisation, la Conférence nationale des forces vives de la nation, décréta sa souveraineté et allégea le présidentia-lisme de pouvoirs essentiels. Le Président ne fut pas humilié, et il ne tenta pas de s'opposer au processus.

Le Président Kérékou accepte de céder certains de ses pouvoirs, parce qu'il a l'assurance qu'il ne sera pas jeté aux orties même en perdant les élections. Effectivement, il les perdra avant de revenir prendre sa revanche et écrire l'une des plus belles pages de l'alternance politique dans l'histoire de l'Etat en Afrique. En Afrique du Sud, également, Mandela a su rassurer la minorité blanche. En effet, l'Afrique du Sud, le pays du médiateur en titre de la crise ivoirienne, nous enseigne que si Frederik De Klerck a su rompre avec le système de la minorité blanche, pour passer si bien la main à Mandela, c'est parce que Nelson Mandela a donné à De Klerck, à son parti et à la communauté blanche en général, l'assurance qu'ils ne seraient pas jetés à la mer. Qu'ils ne seraient pas honnis et dépossédés. Les effets cathartiques de la *Commission vérité et réconciliation* dirigée par Desmond Tutu sur la réinvention du vivre ensemble, nous indiquent en abîme, ce qui n'a pas marché dans notre forum pour la réconciliation en 2001.

Nous devons et nous pouvons nous doter d'un régime, dont la constitution d'une part, les mœurs politiques d'autre part, n'imposeront pas au vaincu de tout perdre y compris sa dignité. Nous pouvons organiser des forums pour la réconciliation, dans lesquels les interlocuteurs ne viendraient pas développer des discours parallèles; des forums où l'usage de la parole nous réconcilierait également avec les échanges contradictoires, sans lesquels il ne saurait y avoir ni état de droit, ni démocratie. Nous avons besoin d'autorité morale digne de la confiance de la nation entière pour conduire les débats qui alors pourront ouvrir adroitement sur les principaux points aveugles de notre histoire: les complots de 1963, l'affaire du Sanwi, l'affaire Kragbé Gnanbé, la proclamation du multipartisme, les événements du 18 février 1992, la mort de Félix Houphouët-Boigny, le boycott actif de 1995, l'emprisonnement des leaders de l'opposition en 1999, le coup d'état de décembre 1999, l'évènement du «machettage» à l'université et la criminalisation d'une partie de la jeunesse étudiante, la gestion de la transition militaire et ses complots dont le cheval blanc, le charnier de Yopougon, la répression des militants du RDR en octobre et décembre 2000, les complots de la refondation dont le complot de la Mercedes noire, l'éclatement de la rébellion, la mort du Général Guéi, la mort de Boga Doudou, la mort des gendarmes à Bouaké, les massacres dans l'Ouest, les Escadrons de la mort, les milices, la répression des manifestants de mars 2004, les événements, de Novembre 2004, et j'en passe. Nous devons savoir, quitte à pardonner. Nous devons inviter les protagonistes et tout sachant, au chapitre de ces différents événements, à exposer devant des magistrats et devant la nation, lors de séances retransmises à la radio et à la télévision ou devant des personnalités morales ivoirienne, leur part de vérité. Certes 12 mois de transition, ne suffiront pas à ouvrir ces dossiers, mais ils devraient

suffire à ouvrir des espaces de débats contradictoires, où l'opinion s'informe, se forme et se motive en connaissance de cause.

IV. Burundi: une constitution étonnante de lucidité

Quoique la quasi-totalité des pays de l'Afrique au Sud du Sahara soient travaillés par des logiques ethniques, très peu sont ceux qui ont pris à bras le corps cette donne qu'on choisit souvent de gérer comme une maladie honteuse. C'est tout à l'honneur du Burundi d'avoir assumé cette réalité de son histoire et dès 1992, de lui avoir donné un statut dans la constitution, au moment où partout en Afrique, se levaient les mouvements de revendications démocratiques. Le Burundi s'assume comme une société pluri-ethnique⁴ tout comme les Comores, tirant les conséquences de leur condition d'insularité, s'assument comme une entité multiple. Entre les Îles de l'Archipel, l'accord cadre pour la réconciliation signé en février 2001, sous l'égide de l'OUA, prévoit davantage d'autonomie pour les Îles d'Anjouan et Mohéli, tout en préservant l'intégrité du territoire et l'unité nationales. Chaque île devient une unité décentralisée, possédant ses domaines de compétences. La politique de décentralisation enclenchée avec les élections régionales de 2002, vont dans le bon sens.

Revenons au Burundi. Violences ethniques et politiques, génocides, exclusion, insécurité et instabilité politique: l'histoire politique du Burundi depuis son indépendance en 1966, est coincée entre ces différents maux. Les négociations qui se sont déroulées en juin 1998 à Arusha (Tanzanie) sous la médiation de l'ancien président tanzanien Julius Nyerere, tentent d'élaborer un «programme général de gouvernement de transition» impliquant les belligérants, mais sans les convaincre. Nelson Mandela, qui reprend le rôle de médiateur, compte également sur le président Buyoya, partisan avéré du principe «un homme, une voix», pour débloquer la situation. Les Hutus tiennent à conserver le pouvoir exécutif, tandis que les Tutsis tiennent le contrôle de l'armée pour une condition primordiale de leur survie. La guerre civile au Burundi a fait plus de 250 000 morts. 800 000 Hutus seront déportés et regroupés par l'armée dans des camps, dans des conditions inhumaines.

Malgré les espoirs soulevés par la signature en août 2000 d'un accord de paix et de réconciliation entre le pouvoir et l'opposition, la situation continue de se dégrader. A l'issue de l'accord global de cessez-le feu entre le gouvernement et le mouvement rebelle de Jean Pierre Nkuranziza, intervenu le 16 novembre 2003, sous la médiation du Président Thabo Mbéki, le Burundi se dote d'une nouvelle constitution en septembre 2004. Assignant au gouvernement les missions expresses de guérir les divisions du pays, de lutter contre la peur, la discrimination, la maladie, la faim, celle-ci se veut inclusive des partis minoritaires dans le système de la gouvernance. La constitution qui compte 309 articles, définit les conditions d'éligibilité à la présidence de la République, en son article 97 comme suit: le candidat aux fonctions de Président de la République doit: - avoir la qualité d'électeur; être de nationalité burundaise de naissance; être âgé de 35 ans révolus au moment de l'élection; résider sur le territoire du Burundi au moment de sa la présentation des candidatures; jouir de ses droits civiques; souscrire à la constitution et à la Charte de l'Unité nationale.»

■ Modèles de transition pour la Côte d'Ivoire

En outre la Constitution prévoit deux postes de vice-présidents: le premier est chargé des affaires politiques et administratives. Il dirige le conseil des ministres. Le second vice-président est chargé des affaires économiques et sociales. Ces deux vices présidents ne doivent appartenir ni au même groupe ethnique, ni au même parti politique. Le président peut être demis par l'Assemblée nationale et le Sénat, à la majorité des 2/3. La Constitution organise de manière assez précise l'ossature du gouvernement.

Art 129: «Le Gouvernement est ouvert à toutes les composantes ethniques. Il comprend au plus 60 % de ministres et de vice-ministres Hutu et au plus 40 % de ministres et de vice-ministres Tutsi. Il est assuré un minimum de 30 % aux femmes. Les membres proviennent des différents partis politiques ayant réuni plus d'un vingtième des votes et qui le désirent. Ces partis sont droit à un pourcentage arrondi au chiffre inférieur, du nombre total de Ministres au moins égal à celui des sièges qu'ils occupent à l'Assemblée Nationale.

Lorsque le Président révoque un Ministre, il est procédé à son remplacement après consultation de son parti politique de provenance.»

La constitution burundaise stipule également en son Article 130: «le Président de la République après consultation des deux vices-présidents de la République veille à ce que le Ministre chargé de la Force de Défense Nationale ne soit pas de la même ethnie que le ministre responsable de la Police.»

On peut s'étonner de ce que cette constitution fixe et solidifie dans le béton des textes, l'identité des citoyens selon des rubriques qui fondamentalement relèvent de la dynamique des constructions socio-historiques, elle ne démontre pas moins une bienveillance rare à l'égard de la question du genre, prend en compte la nécessité de préserver et promouvoir un équilibre ethnique, régionale. Elle n'en promet pas moins un équilibre politique. Aux élections législatives ou sénatoriales, les deux chambres exerçant le pouvoir législatif, chaque parti doit composer et présenter une liste multi-ethnique. «Pour 3 candidats inscrits à la suite sur une liste, deux seulement peuvent appartenir au même groupe ethnique, et au moins un sur 4 doit être une femme (art. 168).» Par ailleurs, les cumuls de poste entre membres du gouvernement et membre de l'Assemblée nationale ou du Sénat sont interdits. Les élections se déroulent selon un scrutin de listes bloquées à la représentation proportionnelle.

V. L'Afrique, une culture politique transitionnelle

Nombreux sont les pays au sud du Sahara qui sont passés par la porte étroite de la transition politique, pour réinventer la volonté de vivre ensemble qui fonde le concept moderne de la nation: Afrique du Sud, Bénin, Burundi, Comores, Congo, Cap Vert, Guinée Bissau, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Soudan, Rwanda, Sierra Léone, Tchad, Tanzanie, Togo...Ce constat suffit à reconnaître la transition comme une donnée récurrente de la politique et de l'histoire africaines post-coloniales. Le fait que toutes ces transitions interviennent pendant ou après la mort théorique du parti unique,

indique que les transitions politiques sont des étapes de construction ou de reconstruction des processus de démocratisation d'une part, des moments de réinvention des institutions républicaines d'autre part.

Alors qu'au Bénin ou en Afrique du Sud, les transitions ont consisté à re-structurer à nouveaux frais, la société, la transition ouverte après Marcoussis présente la triste originalité d'avoir élargi la fracture sociale et politique tout en soumettant l'autorité de l'Etat à déliquescence. Tandis qu'une partie du corps politique notamment le G7 y trouvera les éléments constitutifs d'une plateforme, le camp présidentiel érigea la constitution en rempart et la brandit régulièrement contre les termes de l'accord de Marcoussis. C'est le lieu d'indiquer qu'au Libéria l'accord multipartite de 2003, dispose clairement qu'en cas de désaccord entre les accords de paix et la constitution, ce sont les accords qui s'imposent à la constitution. La raison en est aussi simple que logique. Les accords sont postérieurs à la constitution et ils ont vocation à résoudre précisément les problèmes générés ou mal résolus par la constitution. La crise ivoirienne est africaine en ce qu'elle partage avec celles qui l'ont précédé, les traits de famille suivants:

- ◆ la crise s'annonce dans le fait que les valeurs sociales et les attitudes envers l'Etat restent influencés par les mécanismes de capture des rentes économiques, l'histoire des frustrations, les stratégies informelles de survie, autant que par l'incertitude politique,
- ◆ la crise s'énonce sur la forme générale de contestations liées aux processus électoral ou aux résultats officiel des élections.
- ◆ elle se présente sous la forme de la démolition de l'autorité de l'Etat par les acteurs politiques, l'Etat perdant de fait le monopole de l'usage de la violence légitime sur son territoire.
- ◆ la crise développe une conjoncture locale dominée par la montée en puissance des milices dont les dozos, les entreprises de sécurité. Le recours aux services des mercenaires intervient comme si l'armée légale était insuffisante à assurer au pouvoir légal les capacités de négociation maximale.

En conséquence, la sortie de crise qui passera par une maîtrise de l'incertitude politique, une implication des acteurs politiques, le recouvrement par l'Armée nationale de sa force de coercition interne, repose sur la question essentielle du pouvoir qui en reste l'épine dorsale. En effet, il ressort des expériences des principales transitions politiques survenues dans l'Afrique contemporaine que la question centrale à résoudre concerne la reconstruction de la légitimité politique par des élections ouvertes transparentes. Mais rien ne sert de restaurer l'autorité de l'Etat si on ne réforme pas en même temps la nature de son autorité. Tant que la conception du pouvoir politique ne changera pas de nature et de fonction, la paix sociale reposera sur la sagesse du souverain qui lorsqu'il en manquera, se comportera en dictateur tandis que ces agents, se comporteront en «roitelets hautains et accapareurs» selon la belle formule de Félix Houphouët-Boigny.

A ce stade de notre réflexion, il nous apparaît que ce n'est pas seulement l'article 35 de notre constitution que nous gagnerions à réformer, mais la constitution dans son entièreté

de façon à la rendre plus réactive aux clivages latents ou manifestes de notre géopolitique. Cette révision qui ne gagnerait rien à être exécutée dans la précipitation ou la complaisance, pourrait s'attacher à créer les conditions d'une participation efficiente de tous les partis politiques significatifs à la vie nationale. Depuis 1995 au moins, nous expérimentons le '*power-sharing*' selon des modalités qui tiennent à la bonne ou à la mauvaise volonté du Prince qui démultiplie les ministères avant de bien vouloir en céder des tranches à ce qu'il tient pour la bonne opposition. Il est peut-être temps de passer à une institutionnalisation du partage du pouvoir.

On peut également se demander si l'ordre de succession des élections tel que nous le pratiquons jusqu'ici est propice à contenir et limiter les conflits qui naissent souvent des jouets électoraux. Sur ce sujet, nous rejoignons le Prof Bernard Zadi qui recommande une programmation des élections générales, en commençant par les municipales et les régionales, pour en arriver ensuite aux législatives et enfin aux présidentielles. Une telle programmation présenterait l'avantage de partir d'élection à épicerie réduite dont le potentiel conflictuel est objectivement maîtrisable pour aller progressivement vers des élections à gros enjeux.

La question de la pertinence du régime présidentiel devrait être évaluée dans son principe, au regard des problèmes qu'un régime de type parlementaire est susceptible de résoudre. On a beau avoir le meilleur système, il reposera toujours sur des hommes de bonne volonté, c'est à dire des hommes aptes à se hisser à la hauteur des défis de leur époque et de leur société. Pour être efficace, l'action des bonnes volontés doit s'inscrire dans un cadre institutionnel où la justice apparaît à tous comme le cadre privilégié du règlement des différends. Là où les institutions fonctionnent sans entraves ni subordination, un homme de bonne volonté suffit à diriger efficacement un pays. Les crises sociales et politiques sont liées à des déficits de justice et au sentiment d'injustice qui approfondissent la fracture sociale. Les injustices sociales elles-mêmes prolifèrent là où il y a des inégalités de traitement des citoyens devant la loi. Une société juste protège ses minorités et la protection des minorités politiques et sociales est un paramètre de la consistance démocratique.

La transition ivoirienne de 2000 et celle de l'après-Marcoussis ont été marquées par des violations constantes des droits de l'homme, et par une ambiance générale d'impunité. On se souvient encore des images télévisées d'exécutions sommaires de loubards d'une part et du casernement à Zambakro de l'équipe nationale de foot-ball, suite à leur élimination précoce de la coupe d'Afrique des nations au Ghana, lors des premières semaines de la transition militaire. La période ouverte après-Marcoussis a été marquée par la multiplication des milices, la répression violente des manifestations de l'opposition politique, le tout dans une ambiance préoccupante d'insécurité et d'impunité.

La crise qui nous préoccupe, aucune parenté à plaisanterie ne saurait la résoudre. La crise qui nous tient en haleine, aucun retour massif à la tradition des pensions et des internats, ne saurait la juguler. Ceux qui s'affrontent de part et d'autre de la ligne de fracture, ont connu la chaude camaraderie des internats. Parfois, ils ont mangé dans la même assiette et porté à tour de rôle la même culotte, la même chemise. Mais le conflit traverse les ethnies dont

les membres se trouvent de part et d'autre de la ligne de fracture fondamentale. Ce conflit comporte ses registres ethniques mais, il n'est pas un conflit ethnique. Aussi, les parentés à plaisanterie peuvent en atténuer les effets, mais au plan global, leur pertinence ne saurait être que limitée.

Cependant, notre parti pris pour une répartition plus raisonnée du pouvoir, peut s'inspirer des traditions africaines. En effet, l'accumulation du pouvoir n'est pas nécessairement une habitude africaine. Dans *le Pouvoir en Afrique noir*, Pathé Diagne et ses co-auteurs expliquent que dans la quasi-totalité des sociétés africaines précoloniales, le chef des terres était distinct du chef de village qui lui-même n'était ni chef de guerre, ni chef religieux.

L'histoire enseigne-t-elle? Très peu ou du moins, pas autant qu'elle le pourrait. Tout simplement parce que les Peuples sont tellement imbus de leur singularité qu'ils en viennent à penser que la bêtise ça n'arrive qu'aux autres. L'histoire n'édicte pas de versets ou de cantiques à retenir comme des choses à savoir quitte à n'en rien comprendre. Il s'agit plutôt de se chercher à se comprendre dans le miroir des autres. Il s'agit de se tenir informés pour être à même de motiver nos opinions, pour mieux nous ressaisir et rebondir.

45 % des pays qui ont connu un conflit armé, répliquent dans les cinq qui suivent la fin du conflit. Certes le pire n'est pas toujours certain. De l'aptitude de notre transition a apporté les solutions pertinentes aux problèmes qui l'ont rendue nécessaire, dépendra notre capacité à nous projeter hors du cercle du pire. Nous y arriverons si nous réalisons que Dieu et ses envoyés n'ont pas seulement le dossier Côte d'Ivoire à régler. C'est par l'action positive de l'ensemble de ses citoyens et de ses habitants, qu'un pays devient véritablement une terre bénie de Dieu. Et non aux incantations exaltées des faux prophètes.

Notes finales

1. Entre 1960 et 2003, la population ivoirienne a été multipliée par 5,5.
2. Sur les 45 systèmes multi-partistes dans l'Afrique au Sud du Sahara, seuls 4 ont opté pour le système parlementaire: Bostwana, Lesotho, l'Île Maurice et l'Afrique du Sud, le Swaziland étant une monarchie.
3. Cf. Richard Banegas.- «Retour sur une «transition modèle». Les dynamiques du dedans et du dehors de la démocratie béninoise» in Jean-Pascal Daloz et Patrick Quantin.- Transitions démocratiques africaines (Karthala, Paris, 1999).
4. Jusqu'en 1966, le pays était gouverné par un monarque tutsi, le mwami, et avait déjà connu une vie politique agitée. Devenu une république en 1966, le Burundi est alors gouverné par un régime militaire, appuyé sur un parti unique, l'Union pour le Progrès national (Uprona), dominé par les Tutsi. Après un coup d'État, en 1987, le régime s'ouvre progressivement aux Hutu. Une nouvelle Constitution, approuvée par référendum en mars 1992, instaure un régime semi-présidentiel multipartite et multiethnique, avec un président élu pour cinq ans au suffrage universel indirect. Un partage des responsabilités s'opère entre le Front pour la démocratie au Burundi (Frodébu), à dominante hutu, majoritaire à l'assemblée législative, et l'Uprona, l'ancien parti unique, à dominante tutsi. Le président de la République, élu par l'Assemblée, est issu du Frodébu, le Premier ministre étant désigné au sein de l'Uprona. Cette répartition, qui visait à réconcilier les deux communautés, s'est heurtée aux extrémistes, et s'est traduite par une accentuation du clivage entre Hutu et Tutsi, dégénérant à plusieurs reprises en affrontements meurtriers. En juin 1993, le président Buyoya favorise la tenue d'élections démocratiques, qui portent au pouvoir Melchior NDadaye, un Hutu, membre du Frodebu, élu avec 64 p. 100 des voix. L'assassinat de N'Dadaye, un mois plus tard, par des militaires tutsi, déclenche une nouvelle vague de violence, qui fait 50 000 morts et chasse 70 000 Hutu vers la Tanzanie et le Rwanda voisins. Cyprien Ntaryamira, un autre Hutu, succède à NDadaye et tente de mettre un terme à la répression menée par l'armée dominée par les Tutsi. Mais il est tué à son tour, en même temps que le président du Rwanda, Juvénal Habyarimana, leur avion ayant été atteint par un ou deux missiles en atterrissant à l'aéroport de Kigali (Rwanda) le 6 avril 1994. Sylvestre Ntibantunganya, ancien président de l'Assemblée nationale, assume les fonctions de président, mais ne dispose pas de véritables pouvoirs, tandis que des massacres massifs visant Tutsi et Hutu modérés ensanglantent le Rwanda voisin et menacent de gagner le Burundi. Depuis, la guerre civile larvée, qui n'a, en fait, jamais cessé depuis l'indépendance, a repris dans ce pays. En mars 1996, le rapporteur spécial des Nations unies, chargé d'enquêter sur la situation au Burundi, estimait à 15 000 morts, en 1995, le nombre des victimes d'un «génocide au compte-gouttes», touchant plus particulièrement les élites hutu (instituteurs, infirmiers, etc.). En juillet 1996, l'ancien président Pierre Buyoya prend le pouvoir et chasse le président hutu Ntibantunganya. Les pays voisins, suivis par la communauté internationale, décrètent un embargo, tandis que la rébellion hutu gagne plusieurs régions du pays. Cet embargo, qui touche surtout les plus pauvres et enrichit ceux qui l'étaient déjà, est levé en janvier 1999. Entre-temps, le pouvoir développe une politique de «villagisation» en regroupant les populations hutu en hameaux, mais sans autre effet que d'accroître le mécontentement populaire. (Source. Encarta 2002)

Bibliographie indicative

Albert Aggrey. *La Constitution* (Abidjan, Juris-Editions, 2002)

Koffi Anan. *Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique*, (Rapport à l'Assemblée générale du Conseil de Sécurité du 13 avril 1998, New York), §12.

Jean-François Bayard. *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*. (Fayard, Paris, 1989)

République du Burundi. Constitution de septembre 2004.

Richard Banegas. «Retour sur une «transition modèle». Les dynamiques du dedans et du dehors de la démocratie béninoise» in Jean-Pascal Daloz et Patrick Quantin.- *Transitions démocratiques africaines* (Karthala, Paris, 1999)

Christopher Clapham. «Effondrement de l'Etat et tentatives de reconstruction en Sierra Leone : le jeu politique du local et du global» in *Afrique contemporaine*, n°199, (Paris, La Documentation Française, Juillet-Septembre 2001).

Frederik Van Zyl Slabbert. *Attention! Afrique du Sud en construction au bout du tunnel* in (*Transformations*, n° 11, Durban, 1990)

Nicolas Van de Valle. "Presidentialism and clientelism in Africa's emerging party systems», in *Journal of Modern African Studies*, 41, 2 (Cambridge University Press, 2004).

Synthèse des interventions des participants

Résumé des séances du premier jour

Tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ont participé au séminaire. Mais la réalité du terrain montre que les principales forces politiques sont divisées en deux groupes bien distincts. Il y a d'un côté le PDCI, le RDR, les Forces nouvelles, le MFA et l'UDPCI qui constituent ce que l'on appelle le G7, et qui sont les forces politiques qui demandaient l'application intégrale de l'accord de Linas-Marcoussis, et de l'autre, le FPI, l'UDCY et le PIT qui constituent ce que l'on peut appeler les partis proches du président de la république, ou le G3. Mais il est à noter que le PIT exprime souvent son indépendance par rapport au FPI. Le PDCI, le RDR, le MFA et l'UDPCI se sont par la suite regroupés dans ce que l'on appelle le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix, le RHDP. Il s'agit des partis politiques qui composent le G7, à l'exclusion des Forces nouvelles qui ne sont pas un parti politique. Ces principaux groupements politiques se sont exprimés lors du séminaire pour donner leurs visions de la crise que connaît la Côte d'Ivoire et de la transition. Voici la synthèse des principales interventions. Ce que l'on peut retenir est que les partis du RHDP sont pour l'essentiel pour une transition au cours de laquelle tous les pouvoirs exécutifs seraient transférés au Premier ministre, pendant que les partis proches de la présidence voient toujours le président de la république jouer le rôle principal dans la transition, tandis que le premier ministre n'aurait que des pouvoirs limités pour réaliser le désarmement, la réunification du pays, le redéploiement de l'administration et l'organisation des élections.

Chaque parti a de prime abord expliqué les origines lointaines et proches de la crise avant d'aborder la question de la transition qui était le thème du séminaire. Pour le PDCI, le RDR et les Forces nouvelles, la crise tire son origine du déficit de démocratie, des élections mal organisées, de l'exclusion de certains candidats lors de la dernière élection présidentielle et d'une partie de la population pour des questions d'identité. Pour le FPI et les partis qui lui sont proches, la crise tire son origine de la forte immigration des populations venues des pays voisins, de l'instrumentalisation de ces populations par les pouvoirs politiques d'avant l'avènement du FPI, de l'interprétation des dispositions légales réglementant le domaine foncier, et de l'arrivée de M. Alassane Dramane Ouattara, considéré comme non ivoirien sur la scène politique ivoirienne.

Pour ce qui est de la transition proprement dite, selon le PDCI-RDA, elle devrait avoir pour mission de permettre la réalisation de tous les engagements pris dans les accords de paix et l'organisation d'élections justes, transparentes et ouvertes. Les principaux engagements qui restent à réaliser sont les suivantes pour le PDCI:

- ◆ Achèvement des réformes législatives et constitutionnelles,
- ◆ Désarmement des milices et démantèlement des forces belligérantes,
- ◆ Réunification du pays et redéploiement de l'administration,
- ◆ Restauration de la sécurité des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire, en faisant évoluer le mandat de l'ONU
- ◆ Rétablissement de l'intégrité territoriale
- ◆ Mise en œuvre du DDR,
- ◆ Formation d'une nouvelle armée républicaine,
- ◆ Instauration de l'Etat de droit,
- ◆ Identification des populations,
- ◆ Révision des listings électoraux sur toute l'étendue du territoire,
- ◆ Promotion de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale
- ◆ Organisation d'élections justes, libres, transparentes, crédibles et ouvertes à tous.

Un consensus politique devrait permettre la mise en place d'un gouvernement de transition dirigé par un premier ministre ayant les pleins pouvoirs de l'exécutif et composé d'une trentaine de membres responsables devant lui. La durée de la transition devrait être de 12 mois.

Pour le RDR, la transition devrait viser deux objectifs principaux: réconcilier les Ivoiriens et organiser des élections incontestables, c'est-à-dire, justes, transparentes et ouvertes, au sommet par l'acceptation des candidatures de tous les prétendants à la présidence de la république, et à la base, par la participation de tous les électeurs, sans exclusive, ce qui veut dire que tous les Ivoiriens en âge de voter doivent être inscrits sur les listes électorales et avoir la possibilité d'exprimer librement leur choix.

Pour cela, le premier ministre doit disposer des moyens:

- ◆ De procéder rapidement au démantèlement des milices et au désarmement des combattants;
- ◆ De procéder au redéploiement de l'administration;
- ◆ D'assurer la sécurité des biens et des personnes.

Le premier ministre doit disposer de tous les pouvoirs de l'exécutif afin qu'il mène sa tâche sans entraves. Le chef de l'Etat doit de son côté s'abstenir de faire des entraves à la marche des affaires du gouvernement. Les militaires doivent eux aussi s'abstenir de perturber les processus en cours. La communauté internationale devrait aider le gouvernement de transition à faire rentrer dans les rangs les officiers supérieurs et les généraux en rupture de ban et en exil afin qu'ils apportent leur contribution à la réforme de l'armée et forces de sécurité.

Les propositions des Forces nouvelles rejoignent sensiblement celles du PDCI et du RDR, mais avec la différence notable qu'elles veulent une transition sans le président Laurent Gbagbo qui selon elles est le principal obstacle à la paix, et dont le mandat a effectivement pris fin à la fin du mois d'octobre 2005.

Pour le PIT, la transition s'impose depuis longtemps. Mais cette transition devrait être

■ Synthèse des interventions des participants

précédée d'un forum au cours duquel les Ivoiriens définiraient le contenu de cette transition. Elle devrait se faire sans exclusive, c'est-à-dire avec le président Laurent Gbagbo et tous les principaux acteurs politiques ivoiriens.

Pour le FPI, la Côte d'Ivoire est entrée dans une période de transition depuis le coup d'Etat de décembre 1999. Et cette transition s'est prolongée avec le gouvernement de réconciliation mis en place à la suite de l'accord de Linas-Marcoussis. De ce fait, pour le FPI, on ne saurait réclamer une nouvelle transition. Par la résolution 1633, le Conseil de sécurité de l'ONU a tranché cette question en prolongeant d'un an au maximum le mandat du président de la république et en recommandant la nomination d'un premier ministre avec des pouvoirs bien définis. La période qui s'ouvre devrait permettre l'application des différents accords signés et des différentes résolutions prises par la communauté internationale. Pour le FPI, la mission du premier ministre est bien précise. Il s'agit de désarmer les rebelles et de dissoudre les groupes d'autodéfense, réunifier le pays, restaurer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire, finaliser le processus d'identification, confectionner les documents électoraux et organiser les élections.

Résumé des séances du deuxième jour

Le programme de cette deuxième journée du séminaire prévoyait une séance interactive reposant sur trois panels de présentations par les représentants des différents partis et organisations de la société civile, suivis de débats.

Tous les groupes prévus et désirant intervenir ont pu le faire au cours de la matinée, puis de l'après-midi. Ces présentations ont été suivies de nombreuses réactions des participants au séminaire. La session de l'après-midi a enregistré la présence du Président de l'Assemblée Nationale qui a adressé quelques mots d'encouragement au séminaire.

L'objet des présentations et débats portait essentiellement sur la transition en Côte d'Ivoire, et sur la compréhension et les propositions de modalités de cette transition.

Dans l'ensemble, à l'exception de quelques présentations, les uns et les autres ont évité de revenir sur les origines lointaines, proches et immédiates de la crise qui avaient déjà été abordées au cours de la séance de la première journée.

Les présentations et les débats (vifs par moment, mais interactifs précisément) ont mis l'accent sur les points suivants:

1. de l'opportunité de la transition
2. de la nature de la transition
3. des modalités de la transition
4. des missions de la transition

I. De l'opportunité de la transition

De nombreux intervenants ont convenu de l'opportunité de la transition qui s'impose à la Côte d'Ivoire, de gré ou de force, puisque la crise n'avait pu être résolue à la date du 30 octobre 2005, malgré les nombreuses tentatives de négociation, depuis Lomé, Linas-Marcoussis, Accra et Pretoria.

L'incapacité des parties ivoiriennes à s'entendre a amené la communauté internationale (CEDEAO - UA - ONU) à imposer une transition à la Côte d'Ivoire, par la Résolution 1633. Et même si de nombreux groupes ne sont pas totalement satisfaits du contenu de cette résolution, ils l'acceptent quand même.

Néanmoins une voix s'est élevée pour contester la notion de transition. Certains, notamment les groupes proches du pouvoir, estiment qu'il n'y a pas lieu de parler de transition, car la transition a commencé de fait depuis Marcoussis, et il ne s'agit à présent que du prolongement du mandat du chef de l'Etat, et non de transition véritable. Tout au plus accepteraient-ils le terme de «transition technique.» Mais tous les groupes s'accordent sur le fait qu'une période est nécessaire pour aller à la paix et préparer les élections.

II. De la nature de la transition

Il ressort du point précédent que si pour certains, la «transition technique» doit bien entendu se faire avec le Président Gbagbo et un premier ministre qui puisse s'entendre avec le président pour travailler avec lui, pour de nombreux autres, les prérogatives du chef de l'Etat doivent se réduire au minimum tandis que le Premier ministre doit jouir de tous les pouvoirs notamment exécutifs, et avoir la haute main sur le gouvernement. D'autres, essentiellement les Forces nouvelles, souhaitent toujours une transition sans le président Gbagbo.

La nature de la transition pose le problème de la hiérarchie entre la Constitution ivoirienne et les accords internationaux, notamment la Résolution 1633 de l'ONU. Laquelle des deux devrait avoir la préséance? La question a divisé les participants au séminaire et aucune réponse précise n'a pu être donnée.

III. Des modalités de la transition: la durée notamment

L'ensemble des participants semble penser que douze mois ne suffiront pas à une véritable transition. Certains proposent 24 mois, d'autre plus. D'autres pensent cependant qu'en cas de simple «transition technique» pour aller aux élections, même six mois pourraient suffire, si les autres conditions étaient remplies.

IV. Des missions de la transition

Dans le cadre de l'acceptation de la transition, de larges missions ont été définies par l'ensemble des participants, allant au-delà même de la préparation des élections, notamment:

- ◆ l'apaisement social
- ◆ l'identification
- ◆ la dissolution des milices
- ◆ le désarmement des forces militaires, notamment les rebelles
- ◆ la mise en place d'un nouveau gouvernement en 2007
- ◆ l'organisation d'élections pacifique libres
- ◆ le renforcement des droits de l'homme
- ◆ La définition d'un nouveau statut de la société civile
- ◆ La lutte contre l'impunité

Bref, les missions de la transition sont perçues comme allant au-delà de la seule mission d'organisation d'élections pacifiques et libres.

V. Autres point importants

Des présentations et du débat sont ressortis des points importants:

- ◆ La nécessité de revoir la nature même du pouvoir en Cote d'Ivoire
- ◆ La possibilité sinon la nécessité pour certains de penser à la révision de la constitution (qui pourrait être une des missions du gouvernement de transition)
- ◆ Le constat a été fait que tous les Ivoiriens sont responsables de la crise
- ◆ Que tous doivent chercher à avoir un langage apaisant.
- ◆ La nécessité de songer à développer la dimension humaine et spirituelle des dirigeants.
- ◆ La Cote d'Ivoire vit une crise morale et il faut se pencher sur l'école et la société.
- ◆ Que le vrai problème est celui du développement (selon le conseiller Makhanda – Conseiller à l'Ambassade de l'Afrique du Sud en Cote d'Ivoire).
- ◆ La nécessité d'impliquer davantage, la société civile, les religieux et les femmes dans la résolution de la crise ivoirienne.

Vers un consensus

I. Définition

La transition, c'est le passage d'une situation, celle de la non tenue des élections, à une autre, celle de la tenue des élections claires et transparentes, avec à la clé, la reconstruction de la légitimité politique, et de la paix sociale.

La transition est imposée par les faits et la résolution 1633 de l'ONU vient pour en donner un contenu.

La transition s'est imposée à la Côte d'Ivoire, parce que les acteurs politiques, n'ayant obtenu ni le désarmement, ni le démantèlement des milices, ni les élections, nous vivons dans une situation d'exception qui est en même temps un espoir pour aller à la paix.

Elle ouvre une période pendant laquelle un nouveau gouvernement est commis pour remettre la Côte d'Ivoire en route, au regard de la feuille de route.

Elle n'est pas une mise sous tutelle. La Côte d'Ivoire reste toujours dirigée par des Ivoiriens.

Si le premier ministre n'est pas choisi directement par le Président de la République, celui-ci participe à sa nomination et il est choisi parmi les Ivoiriens.

La transition consacre le partage des pouvoirs entre le Président et le Premier Ministre, le Président devenant le Chef de l'Etat. Elle n'est pas un parachèvement de la rébellion.

Elle bénéficie du soutien de la communauté internationale.

Elle se base sur les Accords de Marcoussis.

II. Forme

- ◆ Durée: 12 mois.
- ◆ Un gouvernement restreint de 25 ministres au maximum choisis parmi les hommes libres.
- ◆ Des organes de suivi et de restructuration intégrant la société civile.

Missions

- ◆ Réunifier la Côte d'Ivoire.
- ◆ Régler les problèmes les plus urgents pour aller à des élections acceptables par tous.
- ◆ Instaurer et consolider la paix pour aller à l'essentiel.
- ◆ Créer un cadre économique et social favorable à la renaissance de la Côte d'Ivoire.

III. Tâches

- ◆ Instituer, légiférer.
- ◆ Adopter les Articles des Accords de Marcoussis notamment en son volet législatif.
- ◆ Elaborer une nouvelle constitution ouverte à la question de la nature du pouvoir politique dans notre société et ouverte à la question du pouvoir.
- ◆ Clarifier le statut des associations de la société civile.
- ◆ Voter une loi contre les délits de faciès et les exactions.
- ◆ Instituer une autorité nationale de suivi et de contrôle de la transition afin d'éviter les interprétations tendancieuses des accords.
- ◆ Instituer une Haute autorité de la Nation et de la citoyenneté.
- ◆ Renforcer la décentralisation et aider au développement équilibré de la Côte d'Ivoire.

Instaurer le dialogue et amorcer le processus de réconciliation.

- ◆ Organiser un forum pour le dialogue national qui soit un cadre d'échanges francs et constructifs.
- ◆ Intégrer la société civile, y compris les opérateurs économiques, et les Associations de défense des droits de l'homme, de démocratie et de promotion humaine dans la conduite et l'évaluation du processus.
- ◆ Associer les responsables religieux et la chefferie traditionnelle aux différents processus et programmes de la transition.
- ◆ Edicter un code de conduite à l'égard de la presse

Désarmement et sécurité

- ◆ Créer un état major intégré des deux armées
- ◆ Favoriser le retour des militaires exilés
- ◆ Effectuer le désarmement des ex-combattants et des milices
- ◆ Amorcer la réinsertion des ex-combattants
- ◆ Lutter contre l'impunité
- ◆ Protéger la vie des leaders d'opinion et des militants des partis politiques et militants des droits de l'homme

Social et économie

- ◆ Procéder au redéploiement de l'administration.
- ◆ Reconstituer les documents d'état civil.
- ◆ Conduire l'identification des populations.
- ◆ Amorcer une politique sociale de créations d'emplois pour les jeunes.
- ◆ Organiser des examens sur l'ensemble du territoire.
- ◆ Assainir l'école pour juguler la crise morale dont elle est le théâtre.
- ◆ Intéresser les Enseignants.
- ◆ Régler le problème du foncier rural à travers la sensibilisation et l'information à tous les niveaux.
- ◆ Lutter contre le racket et les contrôles de police intempestifs.

IV. Méthodes et stratégie

- ◆ Réflexion de fond sur la nature du pouvoir politique et sur la nature du régime le mieux adapté à la situation géopolitique de la Côte d'Ivoire.
- ◆ Etablissement d'un modus vivendi entre le chef de l'Etat et le premier ministre, fixant clairement les prérogatives de chacun.
- ◆ Publication d'un modus operandi.
- ◆ Ratification des accords internationaux susceptibles de renforcer l'Etat de droit en Côte d'Ivoire.
- ◆ Renforcer des dispositifs de sanctions à l'encontre des responsables des blocages au processus de paix.
- ◆ Conserver à l'Assemblée nationale son rôle consultatif afin qu'en cohésion avec le forum pour le Dialogue national, elle participe à l'élaboration d'un projet de révision de la Constitution.
- ◆ Maintenir les leaders des partis politiques dans la gestion de leur parti.
- ◆ Engager les leaders et les acteurs politiques au respect des textes que nous nous sommes donnés et au respect de leurs engagements

■ Vers un consensus

- ◆ Engager le groupe de travail international (GTI), le groupe de médiation et l'Autorité nationale de suivi qui reste à créer à veiller à éviter la diarchie.
- ◆ Inciter les leaders d'opinion au respect mutuel,
- ◆ Mettre en œuvre un programme de lutte contre les violations des droits de l'homme et la corruption.

V. Suite

Le séminaire encourage l'IGD à prendre toutes les mesures utiles pour la:

- ◆ la diffusion des résolutions du séminaire auprès des partis politiques, les ambassades, l'ONUCL, la Médiation, et tout autre organisme ou organisation susceptibles d'être intéressés à nos réflexions. Trouver les voies et moyens pour faire prendre en compte les recommandations du séminaire.
- ◆ La constitution d'un groupe de suivi.
- ◆ L'organisation des Journées Nationales des jeunes leaders.
- ◆ L'organisation d'un séminaire de suivi de la transition.

Reflections on the Côte d'Ivoire transition

Abridged English version

Francis Ikome and Siphamandla Zondi

General introduction

IGD researchers Francis Ikome and Siphamandla Zondi undertook an exploratory visit to Côte d'Ivoire on 23–30 September 2005, in order to interact with academics and representatives of political parties, rebel forces, business, and civil society. The purpose of the visit was to understand the dynamics of the Ivorian conflict and to assess the challenges to the peace process. Four key issues were the focus of discussions: (a) the origins and causes of the crisis, and the balance of forces that either exacerbate the crisis or promote the peace process; (b) an assessment of external mediation, including that driven by South Africa; (c) the possible transitional trajectory towards peace and a democratic order; and (d) establishing, among the actors concerned, the degree of interest in participating in a facilitated dialogue to discuss these issues. This exploratory visit confirmed that there was widespread interest in dialogue, and thus formed the basis for the IGD to convene a round table of all major stakeholders to deliberate on these issues, on 9–11 November 2005 in Grand Bassam (outside Abidjan). This memorandum documents and synthesises major points that came out of the round table deliberations.

The mood of the round table and level of participation was uniformly positive and constructive, considering the complex (and often emotive) subject matter under discussion, and the strains and tensions among actors represented. The two opening academic papers by Ivorian Prof Séry Bailly and Prof Yakouba Konate, which framed the questions and set the conceptual stage for the discussions, assisted in fostering the positive atmosphere. Bailly's paper focused on the major strands that have defined the Ivorian political terrain and the factors that conspired to lead to the current crisis. Konate examined various African transitions – including that of South Africa – which hold lessons for and could inform the Ivorian case.

The round table was broadly representative of the major political and social alignments in the country. The political parties represented included: Front Populaire Ivoirien (FPI), Parti Democratique de la Côte d'Ivoire (PDCI), Rassemblement des Republicaines (RDR), Union pour la Democratie et pour la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), and Parti Ivoirien Travailleur

(PIT). It is perhaps important to note that until it took the reins of government in the 2000 elections, the FPI was the oldest opposition party. Moderate in outlook, it has a socialist orientation, but one which has been more concerned with democratic reform than radical economic change. It is strongest in the Bete ethnic region (south west) of Laurent Gbagbo. The PDCI's core region may be described as the terrain of the Baoule ethnic group in the country's centre and east, home to both Felix Houphouet-Boigny and Henri Konan Bedie. However, PDCI is well represented in all parts of the country. Former members of the PDCI's reformist wing formed the originally non-ideological RDR in September 1994. They hoped that former prime minister Alassane Ouattara would run and prevail in the 1995 presidential election, but Ouattara was subsequently disqualified by Bedie-sponsored legislation requiring five-year residency. The RDR is now strongest in the mostly Muslim north.

Senior religious figures from the Muslim and Christian communities were also present (Muslims make up 35–40 per cent of the population, and Christians 25–35 per cent). The rebel movement, Forces Nouvelles (FN), had two representatives, and the Young Patriots and military also sent a representative each. Journalists, academics, business people, and civil society groups also participated. Interestingly, the round table was opened by a senior member of the prefecture of Grand Bassam, and throughout the round table, government figures paid courtesy visits, including the speaker of parliament, Prof Mamadou Coulibally, who, after Laurent Gbagbo, is reputed to be the second most powerful figure in the country.

Initially, concerns were raised about why a South African organisation, the IGD, was hosting the round table and what its primary motivations for doing so were. The concern was linked to whether this was a thinly-veiled attempt to resurrect the 'tarnished' image and reputation of the South African government, whose role as an impartial broker was allegedly compromised by it being perceived as too close to the Gbagbo government. It was left to the IGD executive director to explain the essential underpinnings of South Africa's peace diplomacy in Africa, with reference to the successful Burundi and DRC experiences, and how, under an African Union (AU) mandate, South Africa had approached the challenge of brokering peace in Côte d'Ivoire with goodwill and honesty, staking the reputation of its president and making substantial national resources available to ensure a successful outcome. Our initiative, the director went on, builds on the spirit of the government's efforts and has as its sole purpose the facilitation of dialogue among actors and voices that ordinarily would not have an opportunity for a frank and open exchange of views and perspectives. With these doubts dispelled, the round table was set to get off to a good start.

How does one understand the crisis in Côte d'Ivoire?

In many ways the Ivorian crisis is an economic one. The manner in which the post-colonial Ivorian state has managed the distribution of resources is a key factor in helping to explain the current political malaise. The abundance of resources and a thriving economy, at a time when Côte d'Ivoire had a small population to provide labour for production, led the post-colonial state under Houphouet-Boigny to adopt a liberal policy towards labour

immigration, drawing from several poor neighbouring states. The Ivorian economy is largely market based, and depends heavily on the agricultural sector. Between 60 and 70 per cent of Ivorian people are engaged in some form of agricultural activity. Of the more than 5 million non-Ivorians living in Côte d'Ivoire, one third to one half are from Burkina Faso; the rest are from Benin, Ghana, Guinea, Liberia, Mali, Mauritania, Nigeria, and Senegal. In the Boigny period (1960–93), land in Côte d'Ivoire belonged to the person that worked on it. Thus foreigners came to own large tracts of land, especially in the north of the country. Boigny disposed of sufficient resources to maintain domestic tranquillity and good neighbourliness by means of a skilfully managed patronage system.

France's colonial policy in West Africa was reflected mainly in its philosophy of 'association', meaning that all Ivorians were officially French subjects without rights to citizenship in Africa or France. The colonial economy was not underpinned by development of the colonies, but rather of the French metropole. Independence for Côte d'Ivoire in 1960 meant political liberation, but without altering the economic relations between the colony and the metropole. Hence, France maintained its control over the economy of Côte d'Ivoire, and continued to exercise disproportionate influence on the politics of the country. Ironically, France adopted a similar approach to Côte d'Ivoire's neighbours, which themselves have remained its client states. These revolved around maintaining the same exploitative economic relations these countries had with Côte d'Ivoire in meeting its labour deficits. The worldwide economic recession of the 1980s caused the prices of the country's primary exports, cocoa and coffee, to fall sharply, resulting in a significant economic slowdown. The recession abruptly truncated the growth of the economy and exacerbated tensions in the labour force, where underemployment and unemployment had become acute. Resource scarcity led to a narrow and exclusive nationalism, which now seeks to define who is and is not Ivorian. Besides seeking to establish new boundaries of citizenship and identity, Ivoirité (or Ivorianness) raises questions of national sovereignty in a manner that could undermine French imperial interests. As one delegate said, 'The crisis has to do with challenges in seeking to cut the umbilical cord with France. This could land Gbagbo in the same conundrum as Patrice Lumumba, and Sankara, for instance.'

In the independence period, the control over distribution of resources came to be central in the ruling elite's quest to stay in power. In the 1980s, popular manifestations of discontent with Boigny's rigid policies, decreasing exports, complaints about foreigners in the economy, and an atrophied one-party political system continued. This was the soft underbelly of the enviable economic prosperity and political stability dubbed the Ivorian Miracle. Côte d'Ivoire was a prosperous island in sea of regional poverty. As the economy declined from the late 1980s due to falling cocoa and coffee prices, the resources required for maintaining patrimonial relations dwindled. Internally, falling commodity prices created a need for more land for cultivation, and competition for land between Ivorians and immigrants intensified. Neither economic reform based on austerity measures, nor the political changes that led to the first democratic elections in the early 1990s, succeeded in addressing the fundamental problems: resource distribution and scarcity which drove centrifugal impulses and raised the national question.

At this point, the problem of the neighbours' dependence on Côte d'Ivoire needed to be resolved. If Côte d'Ivoire could no longer provide the largesse for funding civil service salaries and the lavish lifestyles of ruling elites in the neighbouring countries, it had to at least maintain its hospitality to millions of their immigrants. Their sudden return to their home countries would not only have a disruptive effect on the countries' politics, but it would rob these countries of remittances from their diaspora in Côte d'Ivoire.

Internally, the lingering question was the resolution of the national or citizenship question – that is, who is Ivorian, and when does a non-Ivorian become Ivorian? For Ivorian nationalists, Boigny's dictum of 'the land belongs to those who work on it' was a calculated compromise during prosperous times when labour was scarce. However, with the change in economic circumstances, there was a radical shift to giving land rights exclusively to indigenous Ivorians. This tendency had to contend with immigrants wanting to preserve their acquisition, and secure an inheritance for their descendants. Boigny's successors, Henri Konan Bedie, Robert Guei, and Laurent Gbagbo, failed to address these age-old questions brought to the surface by economic difficulties, and the consequent rise of radical Ivorian nationalism, driven by intellectuals and espoused by the disillusioned youth.

Boigny had used a combination of authoritarianism, patronage, and cultural manipulation to avoid the national question. His critics were suppressed or exiled, and some were killed. The military became a constant feature in civic life, albeit in a low-key fashion. Political parties that challenged the status quo were sidelined and muzzled. Boigny appointed a number of Senegalese, Malians, Burkinabe, and Ivorians of foreign parentage (such as Allasane Ouattara) to his cabinet and other state positions, as part of his manipulation of the nationality issue to maintain his rule. In the face of growing discontent among Ivorians over shrinking economic opportunities, Boigny's government under Ouattara introduced the Ivoirisation policy, through which it promoted preferential employment opportunities for Ivorians in the public service.

For Boigny, Ivorianness had a rather loose and elastic meaning, but when Konan Bedie took over in 1993, it took on a conservative complexion. He employed the Ivoirité concept – coined by intellectuals seeking legitimate answers to the national question – to exclude immigrants from political life, especially his nemesis, Ouattara. For self-preservation and to secure his political legacy, Bedie sought to exploit public discontent over foreign control of the economy, especially in agriculture. This only sharpened the contradictions and problems, thereby polarising the country along nationality and regional lines, since most immigrants inhabited the north. The discrimination against and exclusion of immigrants, and their sense of victimisation, grew, especially in the north. This led to the fomenting of a de facto north-south dichotomy in politics which political parties seized upon.

The coup in 1999 and the disputed elections in 2002 exposed the problem of attempting a change of government without transforming the nature of the post-colonial state. This was a state deeply imbued with the personalised rule of Boigny and regional linkage politics. The problem that Ivorians have had with Bedie, Guei, and Gbagbo is their imperial style of presidential rule (which is inherently authoritarian), and their reluctance to convene a natio-

nal dialogue to resolve the national question. Like Bedie, Gbagbo is accused of abusing his excessive executive power to promote xenophobia, and of victimising the northerners.

The challenge is to transform the basis on which the present state and formal economy are founded. Ivorian leaders are confronted with a fundamental question: given the fact that the nation-state is a historical construct, how can the state be recast on a different social, political, and economic foundation that is acceptable to 21st century Ivorians? The 2002 constitutional reform failed to do this; instead it entrenched presidentialism, and included ambiguous provisions on nationality and electoral eligibility. It was evasive in addressing the question about when an immigrant becomes an Ivorian. It did not create credible institutions to assist with creating finality on national identity. The constitution devoted 24 articles to provisions about the president, in contrast to 12 on the parliament. According to this constitution, the president appoints the prime minister, the constitutional council, the supreme court, the electoral commission, the social and economic council, the director of central administration, heads of social and cultural institutions, and even the managers of major industries such as cocoa. Thus, the reform replaced a presidentialist one-party system with a presidentialist multiparty one. As a result, the president has spent most of his term fighting challenges to this status quo, and in such a charged environment that innovative ideas such as national dialogue and a new social charter could not materialise.

What can Côte d'Ivoire learn from Africa's transitions?

Deliberations about transition highlighted a number of issues. From transition cases presented, such as Benin in 1998 and South Africa in 1990–4, a key lesson was that reform should be internally generated and managed. In Côte d'Ivoire, the problem is that opposition parties are not necessarily for transformation; their interest is rather in accession to power through elections or power-sharing arrangements. 'We should avoid creating a situation where losers lose everything, and winner wins everything,' urged one delegate. The incumbent heads of state in Benin and South Africa had the courage to use their power to create a space for a national dialogue through immunity from prosecution for those who served in the ancien regime, and to convene national conferences to discuss the vision for the future, draft the constitution, and set up a transitional authority. The 12-month transition in Côte d'Ivoire is considered too short, but it provides a space for beginning a national dialogue. Côte d'Ivoire could draw lessons from Burundi about finding an acceptable formula for cohabitation between ethnic and political groups, for ethnic balance in the bureaucracy, and for providing justice to women and minorities.

Africa's experience with transitions shows that in some cases, the transition is used to open up the political and economic space, while in others the constitution is used maintain the status quo. In Côte d'Ivoire, constitutional reform not only entails amendment of article 35 of the constitution, which disqualifies foreigners from standing for presidential elections. Rather it means a complete redrafting through an inclusive national dialogue. Transition should not be about the incumbent apportioning space to opposition at will, as is the case currently.

What went wrong with the South African mediation of the peace process?

The round table heard that the recent mediation efforts failed because of the weak peace framework: the French-initiated Linas-Marcoussis (LM) agreement. This provides for a power-sharing arrangement towards forming a government of national reconciliation, and includes the rebel FN. The parties further agreed to work together on modifying national identity, eligibility for citizenship, and new land-tenure laws. This document is inadequate as a framework for plotting the transition, because it maintains the problematic constitution rather than allowing stakeholders to redraft it completely. The agreement is viewed as securing the interests of France, neighbouring countries, and immigrants without paving the way for a national consensus on key issues.

The South African mediation failed, fundamentally, because of its restrictive mandate. It sought simply to unblock obstacles towards implementation of the LM agreement, rather than facilitate an open conversation among stakeholders on the resolution of the crisis, taking into account the internal and external interests, nationality and identity, the distribution of resources, and an appropriate government. In regard to its mandate, South Africa was successful and performed admirably. The Pretoria Agreement of April 2005 formally ended the state of war and addressed disarmament, demobilisation, and reintegration; the return of the FN to government; and the reorganisation of the electoral commission. A follow-up agreement in June 2005 laid out another framework for disarmament, elections, and the adoption of legislation required under LM. But this was not enough to cause the rebel movement to leave the resource-rich territory under its control in the north, hand over their weapons, and let the immigrant elements in its forces demobilise without a proper identity document. Clearing the way for implementation of the LM did guarantee a space for the resolution of the national question in an open, comprehensive, and inclusive manner. Neither the neighbouring countries' interests regarding the fate of immigrants, nor the French need for assurances that its vested economic interests would not be harmed, were addressed.

Under these conditions, the opposition forces had more to lose than the government. They decided to undermine the mediation effort on the basis of a growing suspicion that South Africa was too closely aligned to the Gbagbo government. This was intended to create a strategic opening, on the imminent lapse of Gbagbo's term in October 2005, to declare a political vacuum and engineer a palace coup. Of course, president Mbeki spoke the same anti-imperialist and Africanist language as Gbagbo, which the latter exploited to his advantage. People still vividly remember president Mbeki's expressing his disgust at the French forces' destruction of the Ivorian air force planes, in retaliation for a government aircraft bombing a French military installation in Bouake, and his emotionless inspection of rebel target sites in the north, bombarded by Gbagbo's government forces. South Africa's poor communication to the Ivorian public about its mandate, and whether and how it was interacting with the neighbouring countries and rebels, allowed the spoilers to raise their credibility in their onslaught against its mediation.

UN resolution 1633 averted a crisis by extending the incumbent government's term by 12 months, as a coup could have been justified by a political vacuum. Stakeholders expressed

a hope that the International Working Group (IWG) would manage the transition successfully. Yet there was a consensus that Côte d'Ivoire needs a longer transition to convene a national dialogue on all fundamental issues, including the nationality issue, a new macro-economic framework, a new constitution, restoration of central administration in the north, and the establishment of a transitional government to combat impunity and build unity. However, in the current transition, the dominant view was that the appointment of a strong but apolitical prime minister was a necessary condition, but all concerned expected this to be undermined by the combative and polarised nature of politics in Côte d'Ivoire. Given the maintenance of the incumbent government, the new prime minister must be appointed on the basis of a cohabitation agreement with the president.

Conclusion: towards a consensus

The success of the round table highlighted the need to maintain the momentum and interest it managed to generate. With the IGD's bona fides now firmly established, there is an expectation that a related activity will take place in 2006, which will build on the discussions of Grand Bassam. The round table concluded with a consensus whose key elements included the following:

Definition

The transition in Côte d'Ivoire could be described as the passage from a situation of being unable to hold elections, to one in which credible and transparent elections could be held, with the ultimate goal of re-establishing political legitimacy and social peace.

The transition has been imposed by the realities on the ground in Côte d'Ivoire, and the United Nations Resolution 1633 was passed to give it content.

The transition became expedient for Côte d'Ivoire, because political actors could neither disarm nor dismantle militias, nor were they capable of holding elections. This created an exceptional situation that is at the same time a hope to move towards peace.

If one looks at its agenda, this transition opens a period during which a new government is expected to be committed to bringing Côte d'Ivoire back on the right track.

This does not mean placing the country under UN tutelage. Côte d'Ivoire remains under Ivorian administration. Even if the prime minister is not directly appointed by the president of the republic, the president takes part in his nomination; moreover, he is selected from among Ivorians.

The transition defines the division of powers and responsibilities between the president and the prime minister, with the president becoming head of the state. It is not the triumph of the rebellion. It has the backing of the international community and it is based on the LM agreement.

Form

A small cabinet composed of a maximum of 25 ministers, selected from among independent personalities, oversight organs, and restructuring bodies, including civil society. Duration: 12 months.

Missions

- ◆ To reunify Côte d'Ivoire.
- ◆ To settle the most urgent problems so as to be able to proceed with organising elections whose outcomes would be acceptable to all.
- ◆ To re-establish and consolidate peace, and to proceed from there to addressing critical issues.
- ◆ To create an economic and social framework favourable for the rebirth of Côte d'Ivoire.

Tasks

- ◆ To establish institutions and to legislate.
- ◆ To adopt the clauses of the LM agreement, notably in its legislative aspects.
- ◆ To work out a new constitution that makes room for tackling issues relating to the nature of political power in our society, and that is open to the question of power.
- ◆ To clarify the status of civil society organisations.
- ◆ To vote a law against infractions, offences, and exactions.
- ◆ To establish a national body to control and follow up the transition, in order to avoid tendentious interpretations of agreements.
- ◆ To establish a high authority of state and citizenship.
- ◆ To reinforce decentralisation and to contribute to the balanced development of Côte d'Ivoire.
- ◆ To establish dialogue and initiate the process of reconciliation.
- ◆ To organise a forum for national dialogue. This will serve as a framework for sincere and constructive exchanges.
- ◆ To integrate civil society including economic operators, human rights associations, and democracy and human advancement organisations in the control and the evaluation of the process.
- ◆ To bring religious leaders and traditional chiefs into association with the various processes and programmes of the transition.
- ◆ To enact a press code of conduct.

Disarmament and security

- ◆ To create integrated headquarters for the two armies.
- ◆ To facilitate the return of exiled soldiers.

- ◆ To carry out the disarmament of former combatants and militia.
- ◆ To start the reintegration of former combatants.
- ◆ To fight against impunity.
- ◆ To ensure the safety and security of opinion leaders, militants of political parties, and human rights activists.

Social and economic

- ◆ To proceed with the redeployment of the administration.
- ◆ To reconstitute civil status documents.
- ◆ To run a census of Ivorian populations.
- ◆ To launch a social policy aimed at creating jobs for the youth.
- ◆ To organise exams throughout the national territory.
- ◆ To cleanse educational institutions of the moral crisis that they are facing.
- ◆ To provide incentives for teachers.
- ◆ To regulate the issue of land in rural areas through sensitisation and information at all levels.
- ◆ To fight against opportunistic police controls and racketeering.

Methods and strategy

- ◆ To reflect in depth on the nature of political power and the political regime that is appropriate to the geopolitical realities of the Côte d'Ivoire.
- ◆ To establish a modus vivendi between the head of the state and the prime minister, clearly defining their respective prerogatives.
- ◆ To publish a modus operandi.
- ◆ To ratify international agreements likely to reinforce a state of law in Côte d'Ivoire.
- ◆ To reinforce the imposition of sanctions against leaders who appear to be blocking the peace process.
- ◆ To preserve the national assembly's consultative role so that, together with the Forum for National Dialogue, it may contribute to developing a project for the revision of the constitution.
- ◆ To maintain leaders of political parties in the management of their parties.
- ◆ To engage political leaders and actors in respecting the texts that we have all approved, as well as in respecting their commitments.
- ◆ To engage the IWG, the mediation group, and the national follow-up authority, which is still to be created, to be vigilant in preventing the development of a diarchy.
- ◆ To encourage opinion leaders to be mutually respectful.
- ◆ To initiate a campaign against the violation of humans rights and corruption.

Follow-up

The seminar participants encouraged the IGD to take all the necessary steps to ensure:

- ◆ that resolutions resulting from the seminar are distributed to political parties, embassies, the UN Mission to Côte d'Ivoire (ONUCI), mediators, and any other organisation that might be interested in our reflections;
- ◆ the exploration of ways and means to encourage the implementation of recommendations from the seminar;
- ◆ the establishment a follow-up group;
- ◆ the organisation of national days for young leaders; and
- ◆ the organisation of a transition follow-up seminar.

Les Annexes

I. Liste de participants et leur affiliation

1	Michel Coffi Benoît	PDCI
2	Banzio Dagobert	PDCI
3	Bi Emile	FPI
4	Boliga Zéphirin	FPI
5	Bandaman Maurice	RDR
6	Ouattara Edmond	Forces Nouvelles
7	Koné Faber	Forces Nouvelles
8	Coulibaly Fologo	UDPCI
9	Anoh Eugène	UDPCI
10	Ahizi Daniel	PIT
11	Cissé Mamadou	PIT
12	Bernadette Bah	MFA
13	Légré Philippe	MFA
14	Kouakou Bah Paul	UDCY
15	Diomandé Mafiny	UDCY
16	Sangaré Brahim	PNDDR
17	Nanan Dodo Didace	Chef traditionnel
18	Kouadio Konan Bertin	Jeunesse PDCI
19	Djué Eugène	Jeunes patriotes
20	Badara Alioune	Media
21	Tiburce Koffi	Media
22	Vincent Niamien	Secteur Privé
23	Imam Méité	Dignitaire Musulman
24	Pasteur Ediérou	Dignitaire chrétien
25	Traoré Wodjofini	Droits de l'homme
26	Topé Rémi	Droits de l'homme
27	Gonin Gilbert	Droits de l'homme
28	Kobénan Faustin	Association Paysanne
29	Sanogo Edwige	Association féminine
30	Oloto Anne	Association féminine
31	Séry Bailly	Professeur (Intellectuel)
32	Yacouba Konaté	Professeur (Intellectuel)
33	Ahobaut Chantal	Professeur (Intellectuelle) Modérateur
34	Ganin Bertin	Intellectuel

35	Moriba Magassouba	Intellectuel/media
36	Garth le Pere	Directeur Executif (IGD) Organisateur
37	Siphamandla Zondi	Directeur de Program (IGD) Organisateur
38	Francis Ikomé	Charge des recherches (IGD) Organisateur
39	Che Ajulu	Chercheur (IGD) Organisateur
40	Phumla Ndaba	Observateur
41	Treasure Mbomani	Observateur
42	Pathé Diagne	Prefesseur (Modérateur)
43	Venance Konan	Fraternité matin, coordonateur
44	Takalani Mashamba	Ambassade de RAS en Cote d'Ivoire
45	Mdu Bulunga	Bureau du mediation UA/RAS
46	Hon. Kouli Bally	President de l'Assemblée Nationale de la Cote d'Ivoire (visite de courtoisie)
47	H.E. Chef G. D. Gwadiso	Ambassadeur de la Republique de l'Afrique du Sud en Cote d'Ivoire (visite de courtoisie)
48	Makanda L. L. Makhanda	1ere Conseiller a l'Amabassade de la Republique de l'Afrique du Sud en Cote d'Ivoire
49	Joseph Aka Aime	Conseiller Municipal, représentant du Depute Maire de la commune de Grande-Bassam
50	Jean Michel Moulod	Depute, Maire de la Commune de Grand Bassam (visite de courtoisie)

II. Programme de la table ronde

09:00-09:10	Mot de bienvenue du maire de Grand Bassam
09:10-09:30	Ouverture (visée et résultats espérés) Par le Dr Garth le Pere
09:30-09:35	Mot du représentant des Nations Unies.
09:30-09:35	Mot du modérateur
Séance conceptuelle	
<i>Moderateur: Professeur Pathe Diagne</i>	
09:35-10:20	Enoncé de la crise Ivoirienne: Analyse contextuelle Par le Professeur Séry Bailly
10:20-10:40	Pause Café
10:40-11:25	Modèles de transition pour la Côte d'Ivoire Par le Professeur Yacouba Konate
11:25- 12:30	Discussion
12:30-14:30	Déjeuner
14:00-15:00	Suite de discussions
15:00-15:30	Pause-Café
15:30-16:00	sommaire par le président

Deuxième jour

Séance interactive*Moderateur: Madame Ahobaut Chantal***Panel 1 9:00–10:00**

(FPI, PDCI, Homme de Media- 20 minutes pour chaque intervenant)

10:00–10:30 Questions et commentaires

10:30–11:00 Pause Café

Panel 2 11:00–12:00

(Représentant du RDR, deux représentants de la jeunesse, jeunes Patriotes et autres groupes de jeunes)

12:00–12:30 Questions et commentaires

12:30–14:30 Déjeuner

Panel 3 14:30–15:30

(FN, autres partis, Représentant des entreprises Commerciales de Cacao)

15:30–16:00 Questions et commentaires

16:00–16:30 Sommaire par le président

Troisième journée

Président: le Professeur Konate

09:00–10:30 Discussion sur les défis majeurs /faiblesses et solutions éventuelles

10:30–11:00 Pause Café

11:00–12:00 Suite de Discussion

12:00–12:30 Protocole du Consensus

12:30–12:45 sommaire par le président

12:45–13:00 Discours de clôture par Venance Konan (Coordonateur)



Institute for Global Dialogue
Midrand, South Africa

ISBN 1-919897-89-5



9 781919 897899